

BOTSWANA, LUXEMBOURG, GEORGIE, TADJIKISTAN, BIÉLORUSSIE ET MALTE
Le Président reçoit les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs P 2



ALORS QUE LONDRES POURSUIT LES CONTACTS AVEC LE FRONT POLISARIO

Les manœuvres du Maroc tombent à l'eau

Le gouvernement britannique a réaffirmé le maintien de ses contacts diplomatiques réguliers avec le Front Polisario, dans le cadre du soutien du Royaume-Uni au processus politique sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour le règlement de la question du Sahara occidental.

LIRE EN PAGE 6

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE

L'axe Alger – Niamey se blinde



Face aux problèmes sécuritaires et les guerres hybrides qui menacent la stabilité de la sous-région sahélo – saharienne, l'Algérie et le Niger, qui ont intensifié récemment les initiatives de rapprochement, sont condamnés à coopérer sur une base solide et durable.

LIRE EN PAGE 3

AUTOMOBILE, TÉLÉPHONIE MOBILE, LUTTE ANTI- DROGUE ET FERROVIAIRE

Le Gouvernement examine trois dossiers

P 2

TRAFIC DE KIF ET DE PSYCHOTROPES AUX FRONTIÈRES OUEST

L'ANP déjoue une énième tentative

P 3

LE GECF SE RÉUNIT DIMANCHE À MOSCOU

La Déclaration d'Alger comme référence

P 5

PROJET BALADNA

35 000 vaches américaines arrivent le 25 novembre

P 4

HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Cyrus de Cayola, une autre victoire en vue

P 21

Ph: DR

L'ÉDITO

Deux événements liant l'Algérie à ses voisins immédiats qui se sont déroulés chez nous ont marqué la journée d'hier mercredi. Les deux séquences sont assez éloquentes pour comprendre le souci premier qui anime l'agenda régional de notre pays. On l'aura observé tout de suite. La première concerne le déplacement à Alger du ministre de la Défense du Niger, Salifou Modi, dans le cadre d'une visite de travail couronnée par la signature, entre les deux pays, d'un protocole d'accord de coopération militaire. Le deuxième, il est question de nos voisins tunisiens avec lesquels s'est tenue, à El Ouled, la deuxième réunion du comité de suivi des recommandations de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières. Avec nos frères à l'est comme du sud, il est question de dossiers liés à la sécurité en général et à la sécurité des frontières en particulier. Nos portes dans le Sud comme à l'Est sont l'objet de multiples trafics animés par des réseaux de la criminalité transfrontalière. Avec le Niger, il est avant tout question de neutraliser toute

Alger ajuste son gyroscope

tentative de déstabilisation visant un voisin convoité pour ses richesses en exploitant ses soubresauts internes. Il est aussi question, comme avec la Tunisie, d'autres problèmes aux implications sécuritaires, économiques et sociales diverses comme les trafics de drogue, d'armes, de contrebande et la traite des êtres humains. Au-delà du sécuritaire, il est vrai maintenant que l'Algérie a fait du développement une approche pour soustraire la région aux fléaux d'insécurité qui se nourrissent de la misère et de la détresse des populations. D'où le souci d'accompagner par des ajustements sécuritaires le développement économique et social engagé avec les voisins. Pour les deux rendez-vous cités, le fait qu'ils soient déjà prévus dans l'agenda de coopération n'empêche pas de s'in-

terroger sur le timing. Ce dernier nous amène à placer les deux séquences dans le creusé de l'actualité régionale. Cela n'empêche pas non plus de rappeler l'action proactive d'Alger, dont la capacité insoupçonnée d'anticiper les imprévus. La région a en effet enregistré un certain nombre d'événements curieux qui ne laissent pas indifférent. On peut aussi, incidemment et dans la foulée, évoquer la réunion du Haut Conseil de sécurité en Algérie. Il y a quelques jours, l'Algérie a déjoué un vilain plan de déstabilisation exécuté par un commando composé d'une soixantaine de ressortissants étrangers, tous Marocains. Les membres de cette armée se sont – ou ont été – infiltrés en Algérie depuis le territoire tunisien. Les deux pays sont du coup face à un sérieux défi qui requiert des réglages sur la coopération sécuritaire. Notre sécurité est consubstantielle de celle de la Tunisie. Au sud-est comme au sud, les mouvements suspects d'un apprenti-sorcier promu à la tête d'une armée irrégulière qui fait la cour aux forces d'ingérence constituent aussi une source d'inquiétude pour la stabilité régionale. D'où le renforcement de l'axe Alger – Niamey qui tombe à pic !

Farid Guellil

INTÉGRATION DANS L'AUTOMOBILE ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE, LUTTE CONTRE LA DROGUE ET PROJET FERROVIAIRE EL-MENIÂA - TAMANRASSET

Le Gouvernement examine les dossiers

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement au cours de laquelle trois dossiers ont été examinés.

Un communiqué des services du Premier ministère a détaillé à ce sujet comme suit : Pour commencer, le Gouvernement a entendu une communication sur le mécanisme proposé pour le calcul et l'évaluation du taux d'intégration dans les domaines de l'industrie de véhicules lourds et légers et de téléphones mobiles, pour déterminer la composante matérielle réelle et les processus industriels réalisés localement, privilégiant ainsi l'implantation de ces industries, l'augmentation des taux d'intégration et la réduction de la facture des importations. À cet égard, le Gouvernement a souligné que ce nouveau mécanisme vise, selon une nouvelle approche, à instaurer une véritable industrie nationale, dépassant le stade du simple assemblage classique, et ce, par le renforcement des partenariats, la garantie du transfert de technologie, le développement des compétences et la consolidation du réseau de sous-traitance, ce qui permettra d'accroître les capacités de production locales.

Deuxième dossier examiné, il s'agit du suivi de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République relatives à la lutte contre le phénomène des stupéfiants et des substances psychotropes selon une stratégie intégrée. Le Gouvernement a, à cet égard, étudié l'évaluation



d'étape relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement, ainsi que le renforcement du système institutionnel y afférent.

À cette occasion, les résultats concrets obtenus dans le cadre du plan d'action de la stratégie fondée sur la prévention, la dissuasion et la prise en charge ont été présentés. L'accent a été mis sur la nécessité de continuer à adapter ce plan d'action aux nouvelles évolutions de la criminalité organisée, dont l'efficacité fera l'objet d'une évaluation mensuelle au niveau du Gouvernement. Il a été souligné, à ce propos, la nécessité de ren-

forcer l'action sur le terrain et au niveau des quartiers, notamment en associant la société civile, qui fait partie intégrante de l'effort national visant à lutter contre ce fléau et à en limiter la propagation, ainsi que de renforcer la coopération internationale dans ce domaine.

Enfin, l'exécutif a passé en revue la poursuite des opérations sur le terrain, relatives à la réalisation des tronçons concernés de la ligne ferroviaire reliant El-Meniâa à Tamanrasset. Des travaux qui, conformément aux instructions données par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres, débiteront depuis la wilaya de Tamanrasset.

M. Seghilani

APRÈS L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX SUR LE TRONÇON AÏN SENNOUR-SOUK AHRAS

Le train Algérie - Tunisie siffle à nouveau

Après plus d'un mois d'interruption liée à des travaux sur un tronçon ferroviaire du côté algérien, la liaison ferroviaire entre l'Algérie et la Tunisie a repris hier, avec le rétablissement de la desserte internationale Annaba-Tunis-Annaba, a annoncé la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. Selon la même source « le trajet est désormais assuré de nouveau de bout en bout, avec un départ direct depuis la gare de Tunis à destination d'Annaba ». Cette reprise intervient après l'achèvement des travaux réalisés sur le tronçon ferroviaire reliant Aïn Sennour à Souk Ahras, dans la wilaya de Souk Ahras.

Les travaux, menés par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ont duré 20 jours. La SNTF a, à cette occasion, remercié les voyageurs pour leur compréhension et leur coopération durant la période d'interruption, tout

en réaffirmant son engagement à assurer un transport ferroviaire sûr et régulier et à améliorer continuellement la qualité de ses services. Concernant les horaires de la desserte, les départs d'Alger vers Tunis sont programmés les dimanches, mardis et jeudis à 9h00, pour une arrivée prévue à 18h27. Dans le sens Tunis-Alger, les départs sont

prévus les lundi, mercredi et vendredi à 8h30, avec une arrivée à Alger à 18h20. Le billet est proposé à 1.900 DA en première classe et à 1.640 DA en deuxième classe. Le transport est gratuit pour les enfants de moins de quatre ans, tandis qu'une réduction de 50 % est accordée aux enfants âgés de 4 à 12 ans. À noter que, la reprise de cette

liaison ferroviaire intervient en coïncidence avec la tenue, dans la wilaya d'El Oued, de la deuxième réunion du comité de suivi des recommandations consacrées au développement et à la promotion des zones frontalières entre l'Algérie et la Tunisie.

L. Zeggane

PRÉSIDENT DU PARLEMENT LIBANAIS

Nabih Berri dit « non » à l'abrogation de la loi de boycott de l'entité sioniste

Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a affirmé que l'abrogation de la loi de boycott de l'entité sioniste, adoptée en 1955, ne serait pas approuvée par l'Assemblée nationale, sur fond de pressions américaines et de démarches engagées par certains députés en faveur de son annulation.

Dans une déclaration au quotidien libanais Al-Akhbar, Nabih Berri a mis en garde contre toute tentative de contourner les institutions et les règles en vigueur. « Ceux qui pensent que tout est permis et que le pays est livré à lui-même se trompent. Le pays n'a pas encore échappé à tout contrôle », a-t-il déclaré. Sur un ton ironique, le président du Parlement a ajou-

té qu'il attendait « avec une impatience extrême » que quelqu'un présente une proposition de loi visant à abroger ce texte, laissant ainsi entendre son opposition à une telle initiative. Par ailleurs, Nabih Berri a insisté sur le fait que « la stabilité et la protection du pays sont la responsabilité de tous ». Il a appelé l'ensemble des parties à s'abstenir de toute action susceptible d'accentuer les tensions et d'aggraver les divisions internes. Ces déclarations interviennent alors que des pressions américaines et des initiatives parlementaires visent à remettre en cause la législation libanaise sur le boycott de l'entité sioniste, en vigueur depuis 1955.

M. S.

LUXEMBOURG, TADJIKISTAN, GEORGIE, BIELORUSSIE ET MALTE

Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Botswana, du Luxembourg, du Tadjikistan, de la Géorgie, de la Biélorussie et de Malte. Il s'agit de l'ambassadeur de la République du Botswana, Tebelolo Alfred Boang, de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, Christian Muller, de l'ambassadeur de la République du Tadjikistan, Akram Karimi, de l'ambassadeur de la République de Géorgie, Archil Kalandia, de l'ambassadeur de la République de Biélorussie, Evgueni Sobolevski, et de l'ambassadeur de la République de Malte, Christian Zammit.

M. S.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune opère un mouvement partiel dans le corps des walis

Le président Abdelmadjid Tebboune, a opéré, mardi, un mouvement partiel dans le corps des walis, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Un mouvement partiel dans le corps des walis, en vertu duquel ont été mutés : Riadh Benahmed, de la wilaya de Batna à la wilaya d'Aflou ; Youcef Bechlaoui, de la wilaya de Tlemcen à la wilaya de Batna ; Mohamed Meziane, de la wilaya d'El-Tarf à la wilaya de Béjaïa et de Kamel Nouicer, de la wilaya de Bordj Bou Arréridj à la wilaya de Tlemcen. Ont également été nommés Abdelwahab Zini, wali délégué de la circonscription administrative d'El-Harrach (wilaya d'Alger), en qualité de wali d'El-Tarf ; Redouane Khelifa, ancien wali délégué de la circonscription administrative de Bab El-Oued (wilaya d'Alger), en qualité de wali de Bordj Bou Arréridj et, enfin, Omar Boutahraoui, secrétaire général de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, en qualité de wali de Barika.

L. Z.

ÉGALITÉ DES SEXES DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

L'Algérie primée par l'UA pour ses efforts

L'Union africaine a décerné à l'Algérie un Prix pour ses efforts en matière d'autonomisation économique des femmes et de promotion de l'égalité des chances. Cette distinction a été accordée lors du sommet continental (Egumeni) organisé par la Commission de l'Union africaine du 19 au 21 octobre courant à Addis-Abeba, en Ethiopie. L'édition de cette année est consacrée à l'égalité des sexes. La récompense attribuée à l'Algérie intervient dans le cadre de l'Initiative panafricaine (WYFEI 2030 Accelerator) (Women and youth financial and economic inclusion) qui encourage l'implication des femmes et des jeunes dans le secteur économique. À travers ce prix, l'UA reconnaît les efforts déployés par l'Algérie en vue de concrétiser le principe de l'égalité des sexes dans le secteur économique. Placé sous le thème « Construire une Afrique résiliente en accélérant l'inclusion financière et économique des femmes », le sommet Egumeni de cette année réunit des responsables gouvernementaux, des représentants d'institutions financières, des experts et des entrepreneurs de différents pays africains. Le terme Egumeni fait référence à une tradition africaine qui implique la tenue d'une réunion exclusivement animée par des femmes.

Ania N.

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE

L'axe Alger – Niamey se blinde

Face aux problèmes sécuritaires et aux guerres hybrides qui menacent la stabilité de la sous-région sahélo-saharienne, l'Algérie et le Niger, qui ont intensifié récemment les initiatives de rapprochement, sont condamnés à coopérer sur une base solide et durable.

Le grand retour des relations entre l'Algérie et ses voisins du Sud, notamment avec le Niger dont Alger vient de recevoir une deuxième visite du ministre de la Défense, le général d'armée Salifou Modi, après une première effectuée le 13 octobre 2026, a été perçu par les observateurs comme un gage de stabilité et de sécurité pour la sous-région sahélo-saharienne qui se déleste de plus en plus du poids des influences extérieures et de l'hégémonie des forces étrangères. En effet, la visite effectuée en Algérie les 15 et 16 février 2026 par le président du CNSP et chef de l'État du Niger, le général d'armée Abdourahmane Tiani, a été suivie, de



part et d'autre, par une série de déplacements au niveau gouvernemental et ministériel entre les deux pays. Depuis, les projets de coopération dans le domaine militaire et sécuritaire, comme ceux relatifs au développement économique et social d'ailleurs, ont mûri. Hier, les deux pays ont couronné cette dynamique dans le renforcement de la coopération par la signature d'un protocole d'accord de coopération dans le domaine de la Défense.

Dans ce cadre, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chengriha, a reçu, hier au siège de l'état-major de l'ANP, le ministre de la Défense nationale du Niger, Salifou Modi, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut rang. Un communiqué du ministère de la Défense a indiqué que la cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, l'écoute des deux hymnes nationaux et la présentation des honneurs militaires au ministre nigérien de la Défense, par une formation militaire représentant les différentes forces de l'ANP.

L'ANP PRÊTE À EXAMINER TOUTES LES PROPOSITIONS

Lors d'une audience avec Salifou Modi, le ministre délégué auprès du MDN a prononcé une allocution, dans laquelle il a souligné « la disposition de l'Algérie à consolider sa coopération militaire bilatérale ». « À l'entame, il me plait

de vous souhaiter la bienvenue en Algérie, à l'occasion de cette visite qui s'inscrit dans le prolongement de celle que vous avez effectuée il y a quelques jours. Elle illustre, notre volonté commune de hisser la coopération militaire bilatérale et de relever, avec toute l'efficacité et l'engagement requis, les défis qui se posent à nous », a dit Chengriha, saisissant l'occasion pour réaffirmer à son voisin nigérien « l'entière disposition de l'ANP à examiner toute proposition nigérienne de nature à renforcer notre coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays frères et en droite ligne de la ferme volonté de leurs dirigeants ». De son côté, le ministre de la Défense du Niger « a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées des deux pays frères ». À l'issue de l'audience, conclut le communiqué du MDN, l'Algérie et le Niger ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaire.

Il convient de souligner que cette nouvelle étape franchie dans la coopération militaire intervient quelques semaines après le déploiement, le 30 août 2026, par l'ANP et à la demande du Niger, d'une patrouille d'avions de combat de type Sukhoï Su-30 pour assister le voisin face à une funeste tentative de déstabilisation. Vingt jours plus tôt, l'ANP a renforcé les forces aériennes nigériennes par un don de quatre hélicoptères et d'autres équipements militaires.

Farid Guellil

ANCIEN MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

Une peine de 20 ans de prison ferme requise contre Arezki Berraki

Le procureur de la République près du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a requis, mardi soir, des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme contre les accusés poursuivis dans l'affaire de corruption liée au projet du barrage de «Medjez B'gar», dans la wilaya de Guelma. Le parquet a également réclamé des amendes et le maintien des mandats d'arrêt internationaux visant deux accusés en fuite. Selon les détails du réquisitoire, il s'agit de 10 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars sont requis contre l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, ainsi que deux anciens directeurs généraux de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Des peines de sept ans de prison ferme et d'un million de dinars d'amende ont été requises contre trois autres accusés. La peine la plus lourde, soit 20 ans de prison ferme assortis d'une amende de huit millions de dinars, a été requise contre le propriétaire de l'entreprise ETPH, accusé d'avoir bénéficié du marché. Le parquet a également requis 15 ans de prison ferme et une amende de huit millions de dinars contre un autre accusé en fuite. Procureur a, par ailleurs, demandé à la justice de condamner les mis en cause à verser 300 millions de dinars au Trésor public à titre de réparation du préjudice subi. Lors de son réquisitoire, le procureur a dénoncé un système de « détournement organisé de deniers publics », portant notamment sur les conditions d'attribution du marché et la conclusion de trois avenants ayant considérablement augmenté son coût. Selon les éléments présentés à l'audience, le projet, initialement attribué pour 77 milliards de centimes, a connu une hausse importante de son enveloppe financière, à travers des modifications successives du marché. Le parquet a estimé que ces pratiques avaient porté atteinte aux règles régissant les marchés publics et à la transparence des procédures.

Sarah O.

ALGÉRIE - TUNISIE

Le suivi du développement des régions frontalières au menu

Les travaux de la deuxième réunion de la commission chargée du suivi de la mise en œuvre des recommandations de la deuxième commission consacrée au développement et à la promotion des régions frontalières entre l'Algérie et la Tunisie ont débuté hier dans la wilaya d'El Oued. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays, conformément à la volonté commune du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue tunisien, Kaïs Saïed, de promouvoir la coopération bilatérale et de dynamiser le développement des régions frontalières. Les travaux portent sur le suivi des recommandations convenues entre les deux parties, avec pour objectif de renforcer la coordination entre les responsables locaux et de favoriser le développement des territoires frontaliers. À cet effet, plusieurs secteurs sont concernés, notamment le tourisme, l'énergie, le commerce, le transport et l'industrie. Les discussions visent également à lever les contraintes entravant la réalisation des projets communs et à renforcer les conditions nécessaires au développement des partenariats entre les deux pays. La rencontre réunit, du côté algérien, les walis d'El Oued, de Ouargla, de Tébessa, de Bir El Ater, de Souk Ahras et d'El Tarf. La partie tunisienne est représentée par les walis de Tozeur, Gafsa, Le Kef, Kasserine, Jendouba, Kébili et Tataouine, ainsi que par des représentants de plusieurs ministères tunisiens. Cette réunion s'inscrit dans la dynamique de consolidation de la coopération algéro-tunisienne et de renforcement des échanges économiques et commerciaux, en vue de soutenir le développement des régions frontalières et de répondre aux besoins de leurs populations.

S. O.

TRAFFIC DE KIF ET DE PSYCHOTROPES AUX FRONTIÈRES OUEST

L'ANP déjoue une énième tentative

Des tentatives d'introduction de plus de deux quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et plus de 2 millions de comprimés psychotropes ont été saisis par des unités et des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les différents services de sécurité.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 14 au 20 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalis-

me, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national » a indiqué un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'ANP ont saisi, lors d'une opération de recherche et de ratissage en 6ème Région militaire, 3 pistolets mitrailleurs, 4 chargeurs de munition et (200) balles de différents calibres, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du nar-

co trafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 51 narco-trafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 96 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (2.133.825) comprimés psychotropes et (1) kilogramme de cocaïne ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires», ajoute le bilan.

«À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 137 individus et saisi 22 véhicules, 196 groupes électrogènes, 90 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or

brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 9 autres individus ont été appréhendés et 3 pistolets mitrailleurs, 2 fusils de chasse et 51.150 litres de carburants destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ».

Par ailleurs, «les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 231 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 412 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan.

Sarah O.

TRAÇABILITÉ DES PRODUITS ET CONTRÔLE DES PRIX DANS LA CHAÎNE COMMERCIALE

Les autorités de régulation sur le terrain

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national renforce le suivi quotidien des prix, de la disponibilité et de l'approvisionnement en produits de grande consommation à travers un mécanisme décentralisé reposant notamment sur des bulletins quotidiens.

L'objectif est d'améliorer la traçabilité des produits et le contrôle des prix pratiqués sur le marché et de renforcer l'efficacité des contrôles, avec un rôle essentiel à jouer également par les consommateurs dans le signalement des écarts constatés. Cette démarche a été examinée lors d'une réunion de travail tenue par visioconférence par la ministre du Commerce intérieur Amel Abdellatif avec les directeurs régionaux du commerce, en présence des cadres centraux du ministère. Elle intervient en application des instructions du président de la République, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 octobre 2026, concernant la mise en place d'un mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de grande consommation, indique un communiqué du ministère. L'enjeu est notamment de disposer d'informations régulières sur les prix effectivement pratiqués et de mieux identifier les écarts sur le terrain. L'exemple d'une bouteille d'eau vendue à 50 DA au lieu de 40 DA, y compris dans certains foyers et cafés relevant du secteur public, illustre l'importance de la vérification des tarifs appliqués et de la traçabilité des pratiques commerciales.

DES BULLETINS QUOTIDIENS POUR LE SUIVI DES PRIX

Lors de cette réunion, la méthodologie adoptée dans le cadre du mécanisme décentralisé de suivi quotidien des prix, de



Ph : DB

la disponibilité et de l'approvisionnement a été présentée. Les bulletins quotidiens doivent permettre de centraliser les informations recueillies sur le terrain et de suivre l'évolution des prix dans les différentes régions du pays. La traçabilité est essentielle pour documenter les écarts constatés, comparer les prix relevés et faciliter le travail des services de contrôle. Elle doit contribuer à une meilleure connaissance des pratiques commerciales et à une surveillance plus précise de la disponibilité des produits de première nécessité. Dans cette démarche, l'implication des consommateurs est également importante. En vérifiant les prix affichés, en conservant leurs tickets de caisse et en signalant les écarts constatés aux services compétents, ils peuvent contribuer à documenter les pratiques tarifaires et à orienter les contrôles. Leur vigilance constitue ainsi un complément au travail des agents sur le terrain, notamment lorsque des différences sont relevées entre le prix annoncé et celui effectivement payé.

DES CONTRÔLES RENFORCÉS ET UNE VIGILANCE COLLECTIVE

À l'occasion de cette réunion, le ministre a instruit les responsables concernés de doubler les équipes de contrôle et d'intensifier leurs interventions quotidiennes sur le terrain afin de surveiller les prix et la disponibilité des produits de première nécessité.

Elle a également insisté sur la coordination avec les différents secteurs concernés et sur la mobilisation continue des services du commerce pour assurer un suivi efficace à l'échelle nationale. Le dispositif repose ainsi sur plusieurs leviers complémentaires : la collecte quotidienne des données, leur consolidation dans les bulletins des prix, le renforcement des contrôles et la vigilance des consommateurs.

La qualité des informations recueillies et le signalement des écarts peuvent contribuer à rendre la surveillance du marché plus efficace et à renforcer la traçabilité des prix pratiqués.

Ania N.

PROJET BALADNA

35 000 vaches américaines arriveront le 25 novembre prochain

Le projet intégré d'élevage bovin et de production de lait en poudre de Baladna Algérie franchira une nouvelle étape avec l'arrivée prévue, le 25 novembre prochain, d'une première cargaison d'environ 35 000 vaches importées des États-Unis. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet algéro-qatari destiné à développer la production laitière nationale et à répondre aux besoins du marché local. Lors de sa visite dans la wilaya d'Adrar, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Sid Ali Khaldi, a inspecté les installations du projet Baladna Algérie, notamment un hangar de repos sanitaire aménagé au niveau de l'aéroport d'Adrar pour accueillir les bovins importés. Le ministre s'est enquis de l'état de préparation de cette infrastructure en prévision de la réception de la première cargaison. Il a, à cette occasion, donné des instructions concernant la mise en place de toutes les conditions logistiques et sanitaires nécessaires au bon déroulement de l'opération et au respect des délais fixés. Les responsables du projet ont précisé

qu'environ 35 000 vaches, sur un cheptel total prévu de 250 000 têtes, devraient être acheminées par voie aérienne et atterrir à l'aéroport d'Adrar le 25 novembre 2026. Selon les mêmes responsables, les animaux bénéficieront d'une période de repos de 36 heures avant leur transfert vers la ferme, prévu le 27 novembre. Les installations destinées à leur accueil devraient, quant à elles, être achevées le 15 novembre prochain. La préparation des infrastructures d'accueil et l'organisation du transfert du cheptel constituent ainsi des étapes déterminantes pour le lancement des opérations d'élevage dans le cadre de ce projet de grande envergure.

RENFORCER LA PRODUCTION NATIONALE DE LAIT EN POUDRE

Réalisé dans le cadre d'un partenariat algéro-qatari, le projet Baladna Algérie repose sur le développement d'un élevage bovin de grande capacité et sur la production de lait en poudre. Il vise à renforcer les capacités nationales de production laitière et à contribuer à la couverture

des besoins du marché local. L'intégration de l'élevage et de la production au sein d'un même projet doit permettre de développer une base de production locale susceptible de soutenir l'approvisionnement du marché national. L'arrivée progressive du cheptel constitue, à cet égard, une étape importante dans la concrétisa-

tion de cette ambition. Avec un objectif annoncé de 250 000 têtes bovines, le projet entend donner une nouvelle dimension à la production laitière en Algérie, dans un contexte où le renforcement de l'offre nationale constitue un enjeu pour répondre durablement à la demande locale.

A. N.

SAIDAL

L'usine de paracétamol de Batna opérationnelle d'ici à 9 mois

Le PDG du groupe public Saidal, Bouarada Younès, a annoncé, en marge d'une journée d'étude et de formation dédiée à l'exportation des produits pharmaceutiques, le lancement en production, d'ici à 9 mois, de l'usine de paracétamol de Batna. Ce projet stratégique est au cœur des orientations économiques nationales, la concrétisation de ce pôle industriel illustre la volonté affichée des pouvoirs publics d'asseoir une véritable souveraineté sanitaire, tout en dynamisant le tissu productif local. Implantée dans la zone industrielle de Kechida (ouest de la ville de Batna), l'unité s'étale sur une superficie totale de 11.000 m².

Mobilisant un investissement global de 6,75 milliards de dinars, l'infrastructure a été conçue selon des normes technologiques de dernière génération, intégrant des équipements industriels de pointe répon-

dant rigoureusement aux standards internationaux de qualité et de sécurité. Réalisée dans le cadre d'un partenariat technique avec un opérateur étranger, cette usine permettra un transfert effectif de savoir-faire et d'expertise vers les compétences nationales.

Sur le plan de la capacité, le complexe produira environ 2.000 tonnes par an de matière première de paracétamol, un volume stratégique à même de couvrir une part substantielle des besoins du marché national, tout en réduisant considérablement la dépendance aux importations qui pesaient lourdement sur le Trésor public.

Outre son impact économique direct, l'infrastructure générera au moins 150 emplois directs et des centaines d'emplois indirects, insufflant une véritable dynamique socio-économique à la région.

L. Z.

SANTÉ MILITAIRE

Le Haut Commandement de l'ANP mise sur la modernisation et l'innovation médicale

La modernisation du système de santé militaire et l'amélioration de la prise en charge sanitaire constituent des priorités pour le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, au regard de leur rôle dans la préservation du capital humain et le renforcement de la disponibilité opérationnelle des Forces armées. C'est ce qu'a souligné le directeur central des services de santé militaire, le général-major Souid Mohamed El-Bachir, lors de l'ouverture des 54es journées médico-chirurgicales de l'ANP, mardi à Alger. Dans son allocution, le responsable a mis en avant l'importance accordée à l'amélioration des performances du système sanitaire militaire et à la poursuite de sa modernisation, en adéquation avec les évolutions rapides des nouvelles technologies dans les domaines de la médecine et des sciences médicales, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette orientation s'inscrit dans une démarche visant à consolider les capacités de prise en charge sanitaire, tout en tenant compte des avancées scientifiques et technologiques qui transforment les pratiques médicales.

TROIS JOURS CONSACRÉS AUX AVANCÉES DE LA MÉDECINE

Ouvertes mardi à Alger, les 54es journées médico-chirurgicales de l'ANP s'achèveront aujourd'hui, après trois jours de travaux consacrés aux grandes mutations de la médecine moderne, à la sécurité sanitaire et à l'amélioration de la qualité des soins. À l'instar des éditions précédentes, cette manifestation scientifique a réuni des médecins chercheurs, des experts, des professionnels de la santé, des praticiens issus de différents services hospitaliers ainsi que des maîtres de conférences venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Les échanges portent notamment sur les avancées en matière d'innovations thérapeutiques et d'antidotes, ainsi que sur les enjeux liés à la qualité des soins et à la sécurité sanitaire. Le programme comprend également des ateliers pratiques spécialisés en simulation chirurgicale et en cardiologie, ainsi que des tables rondes consacrées aux pratiques médicales modernes. Ces activités offrent aux participants un cadre d'échange d'expériences et d'expertises autour des évolutions scientifiques et des nouvelles approches de prise en charge. À travers ces journées, le secteur de la santé militaire entend ainsi accompagner les transformations de la médecine et poursuivre les efforts de modernisation de ses structures et de ses pratiques, dans le but de renforcer les performances du système sanitaire de l'ANP, souligne le communiqué du MDN.

A. N.

LE GECF SE RÉUNIRA DIMANCHE À MOSCOU

La Déclaration d'Alger comme référence

C'est dans un paysage énergétique mondial marqué par des incertitudes persistantes, que se tiendra, à Moscou, du 25 au 27 octobre, le 8e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF).

En effet, le contexte reste encore dominé par les mutations du secteur énergétique mondial entraînées par une série de faits liés entre eux mêlant la hausse de la demande de gaz naturel et l'accentuation des défis géopolitiques, parallèlement aux évolutions des voies de transport et d'approvisionnement et aux besoins d'investissement dans le développement des infrastructures. Ce Sommet se tient après le 7ème tenu dans la capitale algérienne et sanctionné par la Déclaration d'Alger, document de référence du GECF. Les engagements contenus dans la Déclaration d'Alger restent d'actualité, notamment concernant les droits souverains des États membres sur leurs ressources gazières et l'importance du dialogue entre pays producteurs et consommateurs pour parvenir à la sécurité énergétique. Il en est de même pour la création de marchés du gaz naturel équilibrés et fiables. Un autre point concerne spécialement l'Afrique, il s'agit du « soutien à tous les pays dans leur lutte acharnée contre la précarité énergétique et dans leurs efforts pour apporter la prospérité à leurs peuples, ainsi que dans l'exercice de leurs droits fondamentaux de développer leurs ressources énergétiques ». La Déclaration d'Alger a exprimé la «



condamnation de toutes les restrictions économiques unilatérales entreprises sans l'approbation préalable du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que l'application extraterritoriale de toutes mesures, lois et réglementations nationales à l'encontre des pays membres du GECF qui impactent négativement le développement et le commerce du gaz naturel et mettent en péril la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel ». Nul doute qu'à Moscou, ces principes seront maintenus et approfondis dans la déclaration commune qui sera adoptée par le 8ème Sommet du GECF. L'accent sera certainement mis, une nouvelle fois, sur le rôle fondamental du gaz naturel dans la réponse à apporter aux défis énergétiques. Dans le cadre de son rapport "Global Gas Outlook 2055", le GECF avait prévu une hausse de la demande mondiale sur le gaz naturel de l'ordre de 30% pour atteindre 5417 milliards de mètres cubes (m3) d'ici 2055, et avait souligné que cette

ressource va continuer de renforcer son rôle dans le système énergétique mondial au cours des 30 prochaines années. Dans ce même rapport, le GECF a précisé que la demande mondiale de gaz naturel connaîtra un taux de croissance annuel moyen de 2,7%, expliquant cette hausse notamment par la croissance économique globale et la transition des systèmes énergétiques ainsi que les impératifs de décarbonation. La part du gaz naturel dans le mix énergétique mondial va aussi augmenter, en passant d'un taux de 23 % en 2024 à 26% d'ici 2055, a fait savoir le rapport en attribuant cette hausse de la consommation mondiale de gaz naturel à la demande d'électricité qui va doubler. Les projections du GECF prévoient également l'augmentation de la part de l'électricité dans la demande énergétique finale et qui passera de 22% en 2024 à 32 % en 2055. Le GECF fait savoir que l'Europe sera la seule région qui connaîtra une baisse à long terme en la matière. Il y a

un an, réunis à Doha (Qatar), les ministres GECF avaient souligné la nécessité de renforcer les investissements gaziers afin de répondre à la demande croissante pour cette source d'énergie propre, tout en mettant en garde contre les appels "trompeurs" à cesser le financement des projets de développement gazier. Les ministres du Forum avaient exprimé leur profonde préoccupation face au règlement européen sur les émissions de méthane (EU MER), la directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises (EU CSDDD) et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (EU CBAM). Pour rappel, les 12 pays membres du GECF, (dont l'Algérie, ainsi que la Russie, le Qatar et l'Iran) détiennent près de 70 % des réserves mondiales prouvées de gaz, représentent 38 % de la production mondiale commercialisée et 42 % des exportations mondiales, dont 47 % des exportations de gaz naturel liquéfié.

M'hamed Rebah

ALGÉRIE - CHINE

Les perspectives de renforcement du partenariat stratégique en discussion à Alger

Les relations algéro-chinoises et les perspectives de renforcement de leur partenariat stratégique ont été au centre d'une rencontre, tenue hier au siège du Conseil de la nation, entre des responsables parlementaires algériens et une délégation de la Conférence consultative politique du peuple chinois. Chargés par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, de recevoir la délégation chinoise, Mohamed Amroun, président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, et Ahmed Bouziane, vice-président de la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses, ont accueilli la délégation conduite par Gao Hongjun, vice-président de la commission des propositions de la Conférence consultative politique du peuple chinois. L'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, a également pris part à cette rencontre, en présence de Makhlof Sahel, directeur de cabinet du président du Conseil de la nation, ainsi que de membres des bureaux des deux commissions. À cette occasion, Mohamed Amroun a transmis les salutations d'Azouz Nasri aux membres de la délégation et souligné la portée symbolique de cette visite, qui coïncide avec la célébration du 55e anniversaire du rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine aux Nations unies. Il a, dans ce contexte, réaffirmé l'importance accordée par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au développement des relations avec Pékin, considéré comme un partenaire majeur du commerce extérieur algérien. Il a également mis en avant la diversification de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines scientifiques, technologique et culturel.

L'INNOVATION ET LA RECHERCHE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Le développement des filières scientifiques et technologiques de pointe figure parmi les axes illustrant cette dynamique. La création de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle et de l'École nationale supérieure des nanotechnologies témoigne de l'intérêt porté par l'Algérie à ces secteurs stratégiques. La coopération s'étend également aux domaines culturel et universitaire, comme en témoigne l'ouverture du Centre Confucius à l'Université d'Alger-1, ainsi que la mise en place de programmes d'échanges universitaires et de bourses d'études. Ces initiatives contribuent au rapprochement entre les deux peuples et au renforcement des liens entre leurs communautés académiques. De son côté, Gao Hongjun a exprimé sa reconnaissance pour l'accueil qui lui a été réservé, mettant en avant les perspectives prometteuses qu'offre le partenariat algéro-chinois dans les domaines de l'innovation, du développement technologique et de la recherche scientifique. Réaffirmant l'engagement de la Chine en faveur de l'initiative « la Ceinture et la Route », le responsable chinois a souligné la position stratégique de l'Algérie en Afrique du Nord et plaidé pour un élargissement de la coopération à de nouveaux secteurs, notamment les technologies spatiales, la transformation numérique et l'intelligence artificielle. Cette rencontre traduit ainsi la volonté des deux pays de consolider leurs relations historiques et d'élargir leur coopération à des secteurs porteurs, en phase avec les enjeux du développement scientifique et technologique.

M. Seghilani

HYDRAULIQUE

Près de 700 milliards de DA consacrés au secteur dans le PLF-2027

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a révélé, hier, lors de la présentation du projet de loi de finances devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, que le budget alloué au secteur pour l'année prochaine avoisinait les 700 milliards de DA en crédits de paiement, soit une hausse de plus de 30% par rapport à l'année précédente. Lors de cette réunion, présidée par le vice-président de la commission, Abdennour Belarbi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et des membres de la commission, Bouzegza a précisé que le budget du secteur pour l'année prochaine dépassait 697,3 milliards de DA en crédits de paiement, (+31% par rapport à 2026), et avoisinait 895 milliards de DA en autorisations d'engagement (+141% par rapport à 2026). Evoquant les programmes d'investissement liés à la mobilisation des ressources en eau et à la sécurité hydrique, le ministre a précisé qu'une

enveloppe globale de 55,816 milliards de DA avait été consacrée au financement de 91 nouvelles opérations, auxquelles s'ajoute la réévaluation de 11 opérations, soulignant que parmi ces opérations, 56 concernent la réalisation, l'équipement et le raccordement de puits dans 49 wilayas, pour un montant global dépassant 24 milliards de DA, outre la réhabilitation et l'équipement des barrages et des transferts en exploitation. S'agissant de l'alimentation en eau potable et en eau industrielle, Bouzegza a indiqué que le programme prévoyait l'inscription de 173 nouvelles opérations, ainsi que la réévaluation de 36 opérations en cours, pour un montant dépassant 560 milliards de DA, ajoutant que ces opérations concernent principalement les travaux de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Elles comprennent également 26 opérations d'investissement destinées à la réalisation de réservoirs à travers les

wilayas, pour un montant global estimé à 12,2 milliards de DA. Concernant l'irrigation agricole, le ministre a souligné que le programme prévoyait l'inscription de 23 nouvelles opérations, pour un montant dépassant 42 milliards de DA, soit 5,7% du montant des opérations d'investissement. Parmi celles-ci figurent 12 études relatives à l'aménagement et à la création de périmètres d'irrigation. En matière d'assainissement et de protection de l'environnement, le programme prévoit l'inscription de 90 nouvelles opérations, ainsi que la réévaluation de 15 opérations, pour un montant avoisinant les 120 milliards de DA, selon les précisions du ministre, soulignant que les opérations inscrites comprennent notamment la réalisation de systèmes d'assainissement, pour un montant global estimé à 37,7 milliards de DA, ainsi que 19 opérations d'investissement destinées à la protection des villes et des zones urbaines.

R. E.

ALORS QUE LA GRANDE BRETAGNE POURSUIT LES CONTACTS AVEC LE FRONT POLISARIO

Les manœuvres du Maroc tombent à l'eau

Mû par son essence faite de duplicité, de mensonge, de roublardise et de trahison, le Maroc a fait, pour les besoins d'une exploitation au titre de sa politique intérieure populiste, une lecture tronquée de la dernière résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui a enterré ses rêves expansionnistes de parvenir à un plébiscite de son prétendu plan de règlement du conflit du Sahara occidental qui foule aux pieds la légalité internationale et les droits du peuple sahraoui de disposer de son sort.



Ph : DR

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a réfuté les allégations mensongères et trompeuses avancées par le représentant de l'Etat occupant marocain lors des travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale des Nations unies. Il a déconstruit les allégations de la diplomatie du mensonge qui s'évertue à vouloir présenter son échec cuisant comme un succès qui consacre ses visées coloniales. S'appuyant sur des arguments et des preuves documentées, il a démonté et balayé d'un revers de la main, dans une lettre adressée lundi à Aglaia Balta, représentante permanente de la Grèce auprès des Nations unies et présidente en exercice du Conseil de sécurité, les allégations infondées du représentant marocain Omar Hilal, qui "a renoué, dans sa dernière déclaration devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), avec sa méthode habituel-

le consistant à falsifier les faits et à vouloir désespérément induire les États membres en erreur au sujet de la question du Sahara occidental". C'est comme une volonté délibérée de faire avaler au monde une couleuvre pour lui faire admettre que la légalité internationale est loin d'être la ligne rouge que nul ne peut outrepasser.

"Comment le représentant de l'Etat occupant peut-il continuer à prétendre que le dossier de la décolonisation du Sahara occidental est définitivement clos, alors que les résolutions et décisions onusiennes répétées confirment que le territoire figure toujours parmi les dossiers de décolonisation inachevée et que le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination ?", s'est-il interrogé. M. Sidi Mohamed Omar a, à cet effet rappelé que l'AG des Nations unies et ses organes subsidiaires traitent la question du Sahara occidental comme une question de décolonisation, tandis que le Conseil de sécurité l'aborde comme une

"question liée à la paix et à la sécurité", s'étonnant par ailleurs, du vote de l'Etat occupant marocain en faveur d'un projet de résolution demandant au Comité spécial de la décolonisation (Comité des 24) de continuer à traiter le Sahara occidental comme une question de décolonisation. Il faut préciser dans ce cadre que la dernière résolution de l'Assemblée générale des Nations unies contraint le Conseil de sécurité à se conformer au texte adopté qui présente le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination comme unique cadre légal et juste de règlement qui oppose le Front Polisario au Maroc. Le Conseil de sécurité devra discuter de la prolongation du mandat de la Minurso, que le Maroc et ses soutiens espéraient enterrer lors des débats prévus les 30 et 31 octobre prochain et des modalités et organes à mettre en œuvre pour parvenir à la mise en place d'un comité chargé de l'organisation technique d'un référendum d'autodétermination.

LES SOUTIENS À LA CAUSE SAHRAOUI CONTINUENT À TRAVERS LE MONDE

La Grande Bretagne, membre permanent du Conseil de sécurité qui a voté la dernière résolution adoptée par l'Assemblée générale, maintient ses contacts avec le Front Polisario. Le gouvernement britannique a réaffirmé le maintien de ses contacts diplomatiques réguliers avec le Front Polisario, dans le cadre du soutien du Royaume-Uni au processus politique sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour le règlement de la question du Sahara occidental. Cette position officielle a été explicitée par Stephen Doughty, ministre d'Etat au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), en réponse à une interpellation parlementaire de Brian Leishman, député du Parti travailliste pour la circonscription d'Alloa et Grange-mouth. Le parlementaire interrogeait le gouvernement sur le suivi des engagements et sur la planification de nouvelles rencontres

de haut niveau avec la représentation sahraouie, dans la continuité des entretiens initiaux menés en août 2025. Dans sa réponse écrite, le ministre d'Etat a précisé que les échanges entre diplomates britanniques et représentants du Front Polisario se sont poursuivis de manière fluide et régulière. Stephen Doughty a notamment révélé que les derniers contacts bilatéraux s'étaient tenus à Londres le 17 septembre dernier, puis à New York le 8 octobre, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Le responsable britannique a réitéré que le Royaume-Uni interagit activement avec l'ensemble des parties concernées afin de favoriser une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, fondée sur le compromis et conforme aux principes fondamentaux de la Charte de l'ONU, au premier rang desquels figure le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette mise au point s'inscrit dans un contexte de vigilance et de débats parlementaires accrus à Westminster, où plusieurs députés britanniques continuent d'exhorter Londres à jouer un rôle moteur au Conseil de sécurité de l'ONU pour faire respecter la légalité internationale et le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Ces contacts du gouvernement britannique s'inspirent de la nouvelle ligne des pensionnaires du 10 Downing street, qui contrastent avec celle de son prédécesseur qui soutenait l'axe dur des USA et de ses alliés dans les guerres qu'il menait à travers le monde. La reconnaissance de l'Etat palestinien, la condamnation des crimes israéliens à Gaza et en Cisjordanie, et les contacts avec le Front Polisario sont autant d'indicateurs qui montrent que la Grande Bretagne, membre de plein droit au Conseil de sécurité est en train de prendre ses distances d'avec les puissances coloniales et leurs proxys.

Slimane B.

LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI POUR L'INDÉPENDANCE

Les ressources naturelles au cœur de la bataille juridique

Une table ronde consacrée à l'action syndicale, aux ressources naturelles et aux mécanismes du droit international et des droits de l'Homme s'est tenue mercredi, à l'occasion de la Journée nationale des travailleurs et du 52e anniversaire de l'opération de dynamitage de la ceinture de phosphate, menée le 20 octobre 1974. Organisée par l'Union des travailleurs de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro, cette rencontre a réuni des représentants de la présidence de la République sahraouie, du ministère des Territoires occupés et des Communautés, ainsi que des unions des agriculteurs et des juristes. Les participants ont abordé les différents aspects de la lutte nationale sahraouie, notamment sur les plans juridiques et des droits de l'homme, en mettant l'accent sur les efforts déployés pour défendre les droits du peuple sahraoui. Ils ont également évoqué les acquis enregistrés dans ces domaines, dans la perspective de la réalisation de l'objectif fondamental du peuple sahraoui : la liberté, l'indépendance et le rétablissement de sa souveraineté

sur l'ensemble de son territoire national, par voie terrestre, maritime et aérienne.

LES DÉCISIONS JUDICIAIRES COMME LEVIER DE DÉFENSE DES DROITS SAHRAOIS

Intervenant lors de cette rencontre, mardi, le conseiller du président de la République sahraouie chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Abi Béchrâï El-Bachir, a souligné l'importance de la bataille autour des richesses naturelles dans la défense de la souveraineté du peuple sahraoui sur son territoire et la concrétisation de son droit à l'autodétermination, qu'il a présenté comme la seule solution juste à la question sahraouie. Selon lui, les acquis obtenus dans ce domaine ont contribué à renforcer l'arsenal juridique défendant la cause sahraouie, considérée comme une question de décolonisation dont le règlement passe, a-t-il insisté, par la garantie du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Abi Béchrâï El-Bachir a notamment mis en avant les décisions de la justice européenne, affirmant

qu'elles établissent clairement que le Maroc et le Sahara occidental constituent deux territoires distincts et séparés. Il a également rappelé que le Front Polisario dispose d'une personnalité juridique en tant que représentant légitime et unique du peuple sahraoui. Il a, par ailleurs, souligné que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses ressources naturelles a également été affirmé par la justice africaine.

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES CONTESTÉE AU REGARD DU DROIT INTERNATIONAL

Pour le responsable sahraoui, la poursuite de la bataille juridique, en s'appuyant sur les acquis déjà enregistrés, doit contribuer à fragiliser l'économie de l'occupation, qu'il considère comme un facteur essentiel de son maintien. Cette démarche doit également, selon lui, favoriser la mobilisation solidaire et renforcer la visibilité internationale de la cause sahraouie. Il a ajouté que l'arsenal juridique reconnaissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté

sur son territoire et ses ressources constitue un outil important pour renforcer les démarches judiciaires et poursuivre les acteurs impliqués dans l'exploitation de ces richesses.

Abi Béchrâï El-Bachir a estimé que les ressources naturelles du Sahara occidental figurent parmi les facteurs expliquant la persistance de l'occupation.

Il a ainsi souligné la complémentarité entre le combat juridique et l'action diplomatique, appelant à intensifier la mobilisation et les démarches de plaidoyer. Il a enfin affirmé que les tentatives du Maroc et de ses alliés visant à contourner le droit international et à priver le peuple sahraoui de ses droits se sont heurtées aux décisions judiciaires existantes. Selon lui, le Maroc ne dispose pas de souveraineté sur le Sahara occidental et toute exploitation de ses ressources naturelles menée sans consultation du peuple sahraoui et de son représentant légitime, le Front Polisario, est illégale et constitue une violation du droit international.

M. Seghilani

PROJET SIONISTE DE TÉLÉPHÉRIQUE À EL-QODS

Cinq entreprises étrangères renoncent

La société italienne ROPES a renoncé à participer au projet de téléphérique porté par les autorités d'occupation sionistes à El-Qods.

Ce nouveau retrait intervient sur fond de contestation liée aux menaces pesant sur les habitations palestiniennes et le patrimoine historique de la ville. Le projet de téléphérique à El-Qods occupée enregistre un nouveau revers. La société italienne ROPES, spécialisée dans l'ingénierie des transports par câble, a refusé d'assurer des prestations de conseil, devenant ainsi la cinquième entreprise étrangère à se désengager de cette initiative controversée, rapporte mercredi le quotidien britannique The Guardian. Basée dans le Tyrol du Sud, l'entreprise devait intervenir à la demande de ce que l'on appelle l'Autorité de développement d'El-Qods, qui envisageait de lui attribuer le contrat sans appel d'offres public. Son directeur général, Stefan Obexer, a justifié ce refus par d'autres engagements professionnels en Inde, sans confirmer l'existence de motivations politiques ou juridiques. Approuvé par le gouvernement de l'enti-



té sioniste en 2019, le projet fait l'objet de critiques de la part d'organisations palestiniennes, de défenseurs des droits humains et de spécialistes du patrimoine, qui alertent sur ses répercussions foncières et urbanistiques.

UN TRACÉ CONTESTÉ

Long d'environ 1,4 kilomètre, le téléphérique doit relier certains secteurs de l'ouest d'El-Qods à un complexe touristique de 16 000 mètres carrés, promu par l'association coloniale Elad à l'entrée de Silwan, près de la vieille ville. Les autorités d'occupation présentent cette infrastructure comme un moyen de faciliter l'accès des visiteurs à la

vieille ville et au Mur d'al-Buraq, tout en réduisant la circulation. Ses opposants estiment qu'elle s'inscrit dans une politique d'expansion coloniale visant à renforcer l'emprise sioniste sur les quartiers palestiniens et à transformer le paysage historique. En 2022, la Cour suprême de l'entité sioniste a rejeté les recours déposés contre le projet, qui n'a toujours pas été réalisé. L'organisation Emek Shaveh, engagée contre l'instrumentalisation du patrimoine archéologique à des fins politiques, met en garde contre une altération du paysage culturel et un renforcement de la présence des colons aux abords de la vieille ville.

54 HABITATIONS PALESTINIENNES MENACÉES

À Wadi Hilweh, dans le quartier de Silwan, quelque 54 habitations pourraient être affectées par des procédures de saisie ou par la perte de droits d'utilisation des terrains et de l'espace aérien situé au-dessus des maisons. Selon The Guardian, les autorités d'occupation ont émis 17 notifications concernant la saisie de terrains couvrant 8,7 dounoums, notamment pour installer les pylônes et les équipements nécessaires. Sari Kronish, responsable du département consacré à El-Qods-Est au sein de l'organisation Bimkom, spécialisée dans l'urbanisme, a indiqué que les logements directement situés sous le tracé abritaient environ 450 Palestiniens. Les cabines pourraient passer à seulement quatre mètres au-dessus de certains toits, près des fenêtres. Cette proximité risque de porter atteinte à l'intimité des habitants et de limiter l'agrandissement de leurs logements, dans une zone déjà soumise à des restrictions de construction. Des spécialistes de l'archéologie et de l'architecture redoutent également une dégradation du paysage autour des remparts et des sites historiques. Le projet est aussi contesté par des résidents palestiniens, des organisations environnementales et patrimoniales, ainsi

que par la communauté juive karaïte, opposée au passage du téléphérique au-dessus de son cimetière.

DES RETRAITS SUCCESSIFS

Avant ROPES, quatre entreprises étrangères — trois françaises et une suisse — avaient déjà renoncé à participer au projet. The Guardian rappelle notamment qu'en 2015, le gouvernement français avait demandé à une entreprise de ne pas s'y associer. Les sociétés françaises CNA et suisse Histec Engineering figurent également parmi les entreprises qui se sont retirées. Malgré ces désengagements, l'Autorité de développement d'El-Qods entend poursuivre l'initiative. Un porte-parole cité par le quotidien a indiqué que la préparation de l'appel d'offres devrait s'achever dans les prochains mois. L'organisme n'a toutefois pas répondu aux questions concernant le retrait de ROPES, tandis que l'association Elad n'a pas donné suite aux sollicitations du journal. Ce dossier illustre les tensions autour des projets d'aménagement et touristiques dans la ville occupée, où les questions foncières, la préservation du patrimoine et le maintien de la présence palestinienne demeurent au cœur des contestations.

M. Seghilani

GHAZA

Deux écolières blessées par des tirs sionistes

Les agressions sionistes se poursuivent dans la bande de Ghaza, où deux écolières ont été blessées par des tirs visant leur établissement à Jabalia. Alors que les bombardements et les tirs se multiplient dans plusieurs zones de l'enclave, l'approche de l'hiver fait peser de nouvelles menaces sur les centaines de milliers de Palestiniens déplacés, notamment en raison des risques d'inondations et du manque d'abris adaptés.

Deux écolières palestiniennes ont été blessées, mercredi matin, par des tirs des forces d'occupation sionistes visant l'école pour filles Mouradia, située dans la région de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza. L'incident s'est produit pendant le rassemblement matinal des élèves, illustrant une nouvelle fois les dangers auxquels sont exposés les enfants jusque dans leurs établissements scolaires. Selon le ministère palestinien de l'Éducation, les tirs dirigés contre l'école et ses environs ont blessé Souad Kandil Mansour Abou Rabah, élève en sixième année, atteinte à la cuisse et transférée au bloc opératoire, ainsi qu'Amna Khaled Ali Khader, élève en quatrième année, touchée à l'abdomen. Le ministère a dénoncé une intensification des attaques visant les élèves et les enfants palestiniens. Il a indiqué que six enfants avaient été martyrisés et que plusieurs autres avaient été blessés au cours des deux derniers jours, appelant les Nations unies ainsi que les organisations internationales et de défense des droits humains à intervenir d'urgence pour assurer la protection des élèves et du personnel éducatif, mettre fin aux agressions contre les établissements scolaires et traquer leurs responsables en justice.

DES ENFANTS EXPOSÉS QUOTIDIENNEMENT

Les blessures des deux écolières ravivent le souvenir de plusieurs drames survenus ces derniers jours dans la bande de Ghaza. Samedi dernier, l'élève Mohamed Riyadh Abou Hammad a été martyrisé

alors qu'il rentrait de l'école. Une frappe menée par un drone avait visé un rassemblement de Palestiniens près du pont de Wadi al-Salqa, sur la rue Al-Baraka, au sud de Deir al-Balah, faisant également quatre blessés. Le lendemain, la fillette Misk Hazem al-Dalou, âgée de sept ans, a été martyrisée par une balle à la poitrine alors qu'elle se trouvait sous la tente familiale, à l'ouest du camp de réfugiés d'Al-Maghazi. Le même jour, Tamer Chadi Sobh, âgé de 11 ans, a été mortellement touché à la tête dans la région de Tall al-Dhahab, à Beit Lahia. Trois autres enfants ont été blessés, dont deux grièvement. Ces drames témoignent de l'extension du danger à tous les aspects de la vie des enfants palestiniens, du trajet entre l'école et le domicile aux camps de déplacés, en passant par les cours et les rassemblements scolaires. Ils interviennent alors que les appels à garantir une protection effective des mineurs et des infrastructures éducatives se multiplient.

DE NOUVELLES VIOLATIONS DU CESSEZ-LE-FEU

Sur le terrain, les forces d'occupation sionistes ont poursuivi, mercredi, leurs violations de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, entré en vigueur le 10 octobre 2025, selon les informations rapportées par des sources locales. Un Palestinien a été blessé par des tirs dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij, au centre de l'enclave. Dans le nord, les véhicules militaires ont ouvert le feu en direction de l'est du camp de Jabalia et du nord de Beit Lahia, tandis que les zones orientales de la ville de Ghaza ont été visées par des tirs d'artillerie. Dans le sud, les forces d'occupation ont également tiré en direction des secteurs est et sud de Khan Younès, ainsi que dans la zone située à l'est de la ville de Hamad, où des tirs nourris ont été signalés. Ces attaques font suite à une nouvelle journée meurtrière, mardi, marquée par le martyr de sept Palestiniens, dont un enfant et un couple, ainsi que par plu-

sieurs blessés. Des bombardements, des tirs intenses et des opérations de destruction ont également été signalés dans différentes parties de l'enclave. Le ministère de la Santé de Ghaza a annoncé l'arrivée de sept martyrs et de 24 blessés dans les hôpitaux du territoire au cours des dernières 24 heures. Selon son bilan quotidien, les attaques survenues depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ont fait environ 1 534 martyrs et 5 486 blessés. Les agressions s'accompagnent de la destruction continue de logements et de nouveaux ordres d'évacuation contraignant des familles à se déplacer une nouvelle fois. Le Centre palestinien des droits de l'homme a ainsi recensé 18 martyrs, dont trois enfants et deux femmes, entre le 14 et le 18 octobre, lors d'attaques ayant touché des rassemblements de population, des habitations et des tentes de déplacés.

PRÈS D'UN MILLION DE DÉPLACÉS MENACÉS PAR LES INONDATIONS

À cette insécurité persistante s'ajoute une menace humanitaire majeure à l'approche de l'hiver. Les Nations unies ont alerté sur les risques d'inondations auxquels sont exposés près de 950 000 Palestiniens déplacés dans la bande de Ghaza, dont plus de 400 000 se trouvent dans des zones présentant un risque élevé. Selon un rapport publié sur le site des Nations unies en Palestine, 294 250 familles ont besoin d'une aide en matière d'hébergement pour affronter la saison hivernale. Or, les stocks disponibles n'ont permis au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) de fournir une assistance en matière d'abris qu'à environ 18 % des familles concernées. La situation est aggravée par les conditions de vie de centaines de milliers de déplacés, contraints de s'abriter dans des tentes et des structures provisoires délabrées, incapables de les protéger convenablement contre la pluie, le froid et les intempéries. Le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza avait indiqué, le

17 août dernier, qu'environ 2,15 millions de déplacés, répartis entre 509 393 familles, vivaient dans des conditions humanitaires extrêmement difficiles. Parmi eux, plus de 800 000 personnes résidaient dans des tentes impropres à la vie humaine. En septembre, la même instance avait averti que plus de 60 % des tentes utilisées par les déplacés étaient usées et nécessitaient un remplacement immédiat. Les précédentes saisons hivernales ont déjà montré l'ampleur de cette vulnérabilité. Les tempêtes et les inondations provoquées par les eaux de pluie ont détruit ou endommagé des milliers de tentes et d'abris de fortune, plongeant les familles dans des conditions de vie froides, humides et dangereuses, selon des témoignages d'organisations palestiniennes et internationales de défense des droits humains.

L'AIDE ALIMENTAIRE ÉGALEMENT SOUS PRESSION

Le rapport onusien met également en garde contre l'aggravation de la faim dans la bande de Ghaza, où les restrictions budgétaires entraînent une réduction du nombre de repas distribués quotidiennement aux populations vulnérables. Lundi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé une réduction d'environ un tiers de son aide alimentaire dans le territoire en raison du manque de financement. L'agence a souligné l'urgence de mobiliser 450 millions de dollars afin de garantir la poursuite de ses opérations essentielles dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée entre octobre 2026 et mars 2027. Entre les bombardements, les déplacements répétés, la précarité des abris et la diminution de l'aide alimentaire, les conditions de vie des Palestiniens continuent ainsi de se dégrader. À l'approche de l'hiver, l'insuffisance des moyens de protection et de secours fait craindre de nouvelles conséquences dramatiques pour les familles déplacées, en particulier les enfants.

M.S.

CONSTANTINE. AVEC L'AMBITION DE DÉPASSER LES 2,2 MILLIONS DE QUINTAUX

Lancement de la campagne labours-semailles

La wilaya de Constantine a officiellement donné, ce mardi, le coup d'envoi de la campagne agricole labours-semailles au titre de la saison 2026-2027 depuis la commune de Béni Hamidene.

Avec un objectif d'emblavement de 91.000 hectares, les autorités locales et les professionnels du secteur visent une production céréalière de grande envergure, soutenue par d'importants moyens logistiques, financiers et techniques.

Supervisé par le wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche, au niveau de l'exploitation agricole "Achi Driss", le lancement de cette nouvelle saison marque une volonté claire d'optimiser le rendement agricole de la région. Le directeur des services agricoles, Badreddine Kharchi, a détaillé les ambitions de la wilaya en tablant sur une production prévisionnelle de 2.275.000 quintaux, basée sur un rendement moyen espéré de 25 quintaux à l'hectare. La vaste superficie céréalière programmée sera majoritairement dédiée au blé dur avec 62.500 hectares, suivi du blé tendre, de l'orge, de l'avoine et du triticale. En parallèle, des surfaces spécifiques seront allouées à la produc-



tion de semences et aux
céréales irriguées.

Cette nouvelle feuille de route s'appuie sur le bilan de la saison précédente, qui a posé des bases solides. Lors de l'exercice 2025-2026, la wilaya avait exploité près de 87.500 hectares, générant une production globale de près de deux millions de quintaux, dont plus de 1,7 million ont été collectés. L'accompagnement financier de l'État a joué un rôle déterminant dans cette dynamique, le dispositif de crédit "R'fig" ayant permis de financer plus de 1.600 agriculteurs pour un montant dépassant les 160 millions de dinars. De plus, la mise en place récente de guichets uniques a déjà permis de traiter près de 800 nouveaux dossiers de financement pour la saison en cours.

Sur le plan de la logistique

et de la préparation, la wilaya affiche actuellement un taux de couverture de 74 % de ses besoins en semences, bien que l'approvisionnement en engrais doive encore être renforcé.

Pour sécuriser la future production, Constantine s'appuie sur des infrastructures de stockage d'une capacité globale de plus de 2,1 millions de quintaux, réparties à travers 28 silos et entrepôts, ainsi que sur un parc matériel riche de milliers de tracteurs et de charrues. Afin d'optimiser ces ressources, les services agricoles mettent un point d'honneur à orienter les exploitants vers de bonnes pratiques agronomiques, insistant sur le travail profond du sol, la rotation des cultures, la fertilisation équilibrée et la diversification vers d'autres filières comme

les légumineuses sèches, le maraîchage et les cultures fourragères.

L'exploitation "Achi Driss", choisie comme vitrine pour ce lancement officiel, illustre parfaitement ce modèle de développement intégré. S'étendant sur une surface agricole utile de 410 hectares, elle consacre la grande majorité de ses terres à la céréaliculture tout en préservant une part pour les cultures fourragères. Outre ses cultures végétales, ce domaine agricole, qui fait vivre une trentaine de travailleurs permanents et saisonniers, maintient une activité d'élevage avec un cheptel de près d'une centaine de têtes, dont une majorité de vaches laitières, incarnant ainsi la polyvalence et le potentiel de l'agriculture constantinoise.

R. R.

BOUIRA. POUR RÉGULER LES PRATIQUES COMMERCIALES

Poursuite des opérations de contrôle

Les brigades mixtes déployées par la direction du commerce de Bouira poursuivent leurs opérations de contrôle sur le terrain pour la troisième semaine consécutive, afin de veiller au respect des normes d'hygiène, ainsi qu'au conditionnement et aux prix, y compris ceux des produits agricoles, a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur. Lancées depuis près de trois (3) semaines, ces opérations ont touché une grande partie des marchés de fruits et légumes, ainsi que d'autres commerces et magasins à travers les diffé-

rentes communes de la wilaya, selon le directeur du commerce, Farouk Hamdaoui. Dans la commune d'Ain Bessam, l'inspection territoriale du commerce a déployé une dizaine d'agents pour mener des opérations de contrôle dans les commerces, magasins et les marchés. L'objectif est de veiller au respect des normes de conformité en matière d'hygiène, de conditionnement et de prix, afin de lutter contre la spéculation et de préserver la santé et le pouvoir d'achat du citoyen, a expliqué M. Hamdaoui. Lors de ces interventions, auxquelles ont

pris part notamment les services de sécurité et la direction des services agricoles (DSA), une importante quantité de produits alimentaires impropres à la consommation a été saisie et détruite, et des procès-verbaux ont été établis à l'encontre des contrevenants, a déclaré le même responsable. Dans le cadre de cette campagne, une dizaine de brigades de contrôle et de répression de la fraude ont été déployées sur le terrain, notamment au chef-lieu de la wilaya, ainsi que dans d'autres villes telles que Sour El-Ghouzlane, Lakhdaria et M'Cheddallah, pour contrôler les chambres froides et lutter contre tout stockage illégal, surtout de pommes de terre, a rappelé M. Hamdaoui.

Au chef-lieu de la wilaya, quatre (4) brigades mixtes ont été mobilisées pour vérifier les marchés et les centres de stockage de légumes, et lutter contre toutes les pratiques commerciales illícites. "Grâce à toutes ces opérations qui s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat, les prix de certains produits agricoles, comme la pomme de terre, ont connu une forte baisse après le plafonnement du prix du tubercule à 90 DA le kilogramme", a encore constaté le directeur du commerce.

GUELMA. EPH DE BOUCHEGOUF

Mise en service d'une unité d'oncologie

Une unité d'oncologie (service spécialisé dans le traitement des cancers) a été mise en service, mardi, au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Brahimi-Messaoud, dans la commune de Bouchegouf (Guelma). Cette nouvelle unité est destinée à améliorer les conditions de prise en charge des patients atteints de tumeurs malignes résidant dans les communes de la région est de la wilaya, a-t-on précisé. La mise en service de cette nouvelle structure de santé, baptisée du nom du défunt Moudjahid Djahel Abdallah dit Cherif, a été supervisée par le directeur de la santé et de la population (DSP), Nasreddine Chiba. Selon le directeur de l'EPH, Abdelaziz Ghedjati, l'unité d'oncologie a accueilli, dès son ouverture, 6 patients de la ville de Bouchegouf et des communes environnantes, qui ont bénéficié des premières séances de chimiothérapie après avoir été contraints de se déplacer jusqu'à Guelma pour recevoir ce type de traitement. De plus, cette unité a étreint ses activités par l'organisation, dans le cadre de la célébration d'Octobre rose, d'actions de sensibilisation à l'importance du diagnostic précoce du cancer du sein, ainsi que par des examens spécialisés pour un certain nombre de femmes. M. Ghedjati a également indiqué que le lancement des activités de cette unité médicale qui dispose des équipements et des moyens nécessaires à son fonctionnement, "permettra de soulager les souffrances d'au moins 200 patients des communes de la région Est de la wilaya, jusque-là contraints de parcourir de longues distances pour effectuer des examens médicaux spécialisés ou des séances de chimiothérapie à l'unité d'oncologie de l'hôpital Ibn Zahr de Guelma ou au centre de lutte contre le cancer d'Annaba". Le directeur de l'EPH a également fait savoir que cette unité prendra en charge, dans une première phase, les patients de 8 communes totalisant une population de plus de 113.000 habitants, à l'extrême est de la wilaya de Guelma, à savoir Bouchegouf, Medjez Sfa, Oued Cheham, Dahouara, Hammam N'baïls, Oued Fragha, Ain Ben Beida et Beni Mezline.

AÏN-TÉMOUCHENT. DSA

Plus de 5.000 hectares consacrés à la culture des légumineuses

Le secteur agricole de la wilaya d'Aïn Témouchent prévoit de consacrer une superficie de 5.432 hectares à la culture de différentes variétés de légumineuses au titre de la campagne agricole 2026-2027, a indiqué mardi le directeur des services agricoles de la wilaya, Mohamed Faouzi Messar. Le programme établi pour cette campagne prévoit la culture de 3.038 hectares de pois chiches, de 1.549 hectares de fèves, de 469 hectares de haricots, de 328 hectares de petits pois et de 48 hectares de lentilles, a précisé le même responsable. Certaines zones agricoles de la wilaya d'Aïn Témouchent connaissent une activité notable dans la culture des légumineuses, notamment dans les communes d'Aïn El Arbaa, d'Oued Sebbah et de Hammam Bou Hadjar.

PUB

[illegible]

TIZI OUZOU. CAMPAGNE OLÉICOLE 2026/2027

Une météo clémente offre des prévisions exceptionnelles

Contre toute attente, la wilaya de Tizi-Ouzou s'apprête à vivre une campagne oléicole 2026/2027 particulièrement fructueuse.

Grâce à d'abondantes pluies printanières, les oliviers de la région ont déjoué le cycle naturel de l'alternance bisannuelle, promettant une récolte inespérée qui dépasse largement les volumes habituellement enregistrés lors d'une année de décharge. La nature a réservé une excellente surprise aux oléiculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou. Alors que l'olivier est naturellement programmé pour une alternance bisannuelle — une année de forte production (ou année de charge) étant systématiquement suivie d'une année de décharge où la récolte s'effondre —, la saison 2026/2027 s'annonce sous les meilleurs auspices.



A. B.

Selon la direction locale des services agricoles, les arbres ont réussi la prouesse d'enchaîner deux années de char-

ge consécutives. Ce phénomène exceptionnel s'explique par des conditions climatiques idéales. L'inspecteur phytosa-

nitaire de la wilaya, M. Kaci Boukhalfa, précise que les pluies abondantes tombées au printemps dernier ont été déterminantes. Elles ont permis aux oliviers de maintenir une charge importante et de préserver leur productivité, contrecarrant ainsi la chute drastique de rendement qui caractérise normalement cette période du cycle.

L'ampleur de cette performance agronomique se mesure à l'aune des statistiques habituelles. En temps normal, le volume d'olives chute brutalement à un niveau oscillant entre 10 et 20 % lors d'une année de décharge. Or, pour cette nouvelle saison, les prévisions tablent sur un maintien à 60 % du volume produit lors de la saison précédente. Une performance qualifiée de remarquable par M. Boukhalfa, qui souligne qu'atteindre un tel niveau "dépasse largement les prévisions et présage d'une campagne tout à fait honorable".

R. R.

MÉDÉA. POMMES DE TERRE

Déstockage de 1200 quintaux

Un total de 1200 quintaux de pommes de terre ont été déstockés à Médéa dans le cadre de la mise en œuvre du prix de référence plafonné à 90 DA pour un kilogramme de ce tubercule, a indiqué, mardi, un communiqué de la direction locale du commerce. L'accord conclu au début du mois d'octobre avec les représentants des différentes filières agricoles professionnelles et les propriétaires de chambres froides, por-

tant sur le plafonnement du prix de vente de la pomme de terre de consommation, s'est traduit par la mise sur le marché d'une première quantité de 1200 quintaux de pommes de terre déstockés des chambres froides de la commune de Sedraya, à l'est de la wilaya de Médéa, souligne le communiqué. Il est précisé dans le même document que d'autres opérations de déstockage seront menées dans les prochains jours à partir des chambres froides de la commune de Guelb-El-Kebir, toujours à l'est de la wilaya de Médéa, pour permettre un approvisionnement régulier du marché en pommes de terre et stabiliser les prix, en plus de la poursuite des mesures dissuasives contre les spéculateurs, souligne la direction du commerce. Deux points de vente de la pomme de terre du producteur au consommateur à un prix de 50 DA/kg ont été ouverts, l'un dans la commune de Médéa et l'autre

dans la commune de Beni-Slimane, ajoute la source. La direction du commerce révèle par ailleurs que pas moins de 278 procès-verbaux pour infractions aux pratiques commerciales, notamment défaut d'affichage, pratique de prix illégale et non-inscription au registre du commerce, ont été dressés dans le cadre du contrôle du marché et de la lutte contre la spéculation sur la pomme de terre.

Quarante-sept (47) commerces et espaces de vente en infraction avec la législation en matière de pratiques commerciales ont été proposés à la fermeture, est-il mentionné. Des contrôles ont également touché des commerces et des espaces de vente de produits comme les légumes secs, la viande et les œufs, afin de s'assurer de leur disponibilité sur le marché et de la conformité des prix pratiqués avec les seuils fixés, conclut le communiqué de la direction du commerce.

MILA. UNIVERSITÉ ABDELHAFID-BOUSSOUF

Ouverture de 40 places de formation en doctorat

Pas moins de 40 postes de formation de 3ème cycle (formation doctorale) ont été ouverts à l'Université Abdelhafid-Boussouf de Mila, a indiqué, mardi, le vice-recteur chargé de la formation supérieure de 3ème cycle, de l'habilitation universitaire et de la formation supérieure de post-graduation, Charaf Aggoun. Le responsable a indiqué, à l'APS, que la formation doctorale prévue pour l'année universitaire 2026-2027 est organisée au sein d'une école doctorale nationale associant huit établissements universitaires, dont l'université de Mila. Il a également souligné que cette formation englobe 10 spécialités, en l'occurrence les risques géologiques, l'hydrologie, la chimie de l'environnement, l'hydraulique, le génie de matériaux, le génie chimique, le génie de l'environnement, les structures, la physique des matériaux et les matériaux de génie civil. Ces spécialités sont réparties, a expliqué la même source, entre les filières de géologie, de génie civil, de génie des procédés, d'hydraulique, de physique et de chimie. Les inscriptions pour participer au concours d'admission à la formation doctorale pour l'année universitaire en cours sont ouvertes, a-t-on affirmé.

TLEMSEN. CONSERVATION DES FORÊTS

Plantation de 10.000 arbustes prévue dimanche prochain

La Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a programmé la plantation de 10.000 arbustes pour dimanche prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme. La responsable du bureau des espèces protégées à la Conservation des forêts, Hadjira Saïdi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ces plantations porteront sur différentes espèces, notamment le pin d'Alep, le sapin, l'eucalyptus et le caroubier, lors de la première journée de la campagne de reboisement. Elle a ajouté que les opérations de plantation seront organisées en deux

volets. Le premier sera encadré par les agents de la Conservation des forêts dans 19 sites répartis sur 16 communes, notamment à Beni Ouarsous, Marsa Ben M'hidi et Nedroma, ainsi que dans les forêts de "Sidi Mohamed El Ouassini", à Maghnia, de "Zarifet", à Mansourah, et de "Zerdab", à Ouled Mimoun, outre les sites situés à proximité de la forêt de "Temaksalet", à Sabra. Le second volet sera pris en charge par 12 associations actives dans le secteur, qui interviendront sur 18 sites, notamment dans les forêts de Nedroma, de "Sidi Hamza", dans la commune d'El Khadra, et de "Moulay Abdelka-

der", à Sebaâ Chioukh, ainsi que sur les sites d'"Akliia El Fawaz" et d'"Ifri", à Aïn Fezza, selon la même source. La campagne de reboisement se poursuivra par étapes jusqu'au 21 mars prochain, avec la programmation de nouvelles plantations de différentes espèces d'arbustes dans plusieurs communes de la wilaya. Par ailleurs, la cérémonie officielle de lancement des célébrations de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre de chaque année, se déroulera au barrage de Hammam Boughrara, à l'initiative de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

ORAN. EPH D'AÏN EL TURCK

Bientôt un centre de consultations médicales spécialisées

L'établissement public hospitalier (EPH) "Dr Medjber Tami" d'Aïn El Turck, sera bientôt doté d'un centre de consultations médicales spécialisées, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya. Une décision portant mise à disposition de l'EPH "Dr Medjber Tami" d'un bien immobilier abritant des locaux commerciaux inexploités, situés au quartier Bensamir, à Cap Falcon, a été remise et réceptionnée mardi au siège de la commune d'Aïn El Turck (wilaya d'Oran), en vue de sa transformation en un centre public de consultations médicales spécialisées, a-t-on indiqué de même source. L'opération s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn El Turck, Yahiaouche Zouaoui, et du directeur général de l'EPH "Dr Medjber Tami", Tarek Belbaï, ainsi que du secrétaire général de la commune et de plusieurs employés. Le bien immobilier fera l'objet de travaux d'aménagement en vue de la création d'un centre de consultations médicales spécialisées comprenant un service de radiologie et un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que des équipements médicaux modernes. Cette nouvelle structure sanitaire devrait contribuer au renforcement des prestations de santé et à l'amélioration de la prise en charge des patients, notamment les habitants de la daïra d'Aïn El Turck. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, relatives à la réhabilitation et à la valorisation des biens inexploités, à travers leur affectation à des projets d'intérêt général, afin de mettre ces espaces à profit pour améliorer les services offerts aux citoyens, a-t-on indiqué.

MASCARA. HABITAT

Distribution prochaine de 40 LPL à Matemore

Un quota de 40 logements publics locatifs (LPL) sera distribué début novembre prochain dans la commune de Matemore, dans la wilaya de Mascara, ont indiqué mardi les services de la wilaya. La liste nominative provisoire des bénéficiaires de ce quota, situé au niveau du nouveau pôle urbain de la zone de "Degagra", a été publiée mardi, alors que les travaux d'aménagement extérieur sont en voie d'achèvement, a précisé la même source. La remise des clés et des décisions d'attribution aux bénéficiaires devrait intervenir au plus tard au début du mois de novembre prochain, a-t-on souligné. Dans ce cadre, la commission de daïra de Ghriiss a entamé, mardi, la réception des recours des citoyens concernant la liste nominative provisoire des bénéficiaires. Ces recours seront examinés dans le délai légal de huit jours, selon la même source, qui a indiqué que cette commission recense environ 1.400 demandes de logements publics locatifs dans la commune de Matemore. Par ailleurs, les travaux de réalisation de 340 logements relevant de la même formule se poursuivent au niveau du même pôle urbain, avec des taux d'avancement dépassant les 55 %, selon la même source. Pour rappel, la commune de Matemore a bénéficié, depuis 2020 et jusqu'à la fin du premier semestre de l'année en cours, d'un quota global de 450 logements publics locatifs.

S
T
R
E
S
B
O
U
R
B
Â
A

UN INTÉRÊT DU PSG POUR LE JEUNE
INTERNATIONAL ALGÉRIEN ÉVOQUÉ

Maza suscite davantage de convoitises à l'approche du mercato

Le nom de l'international algérien Ibrahim Maza continue de circuler sur le marché des transferts européens. Le milieu offensif du Bayer Leverkusen, en Allemagne, attire l'attention grâce à ses prestations, tandis que des rumeurs évoquent un possible intérêt du Paris Saint-Germain (PSG) pour son profil.

Âgé de 20 ans, le joueur algérien s'est progressivement imposé comme l'un des jeunes talents à suivre au sein de la formation allemande. Arrivé en provenance du Hertha Berlin à l'été 2025, il a rapidement mis en évidence ses qualités techniques, sa capacité à éliminer ses adversaires en un contre un et sa vision du jeu. Des atouts qui lui permettent de participer à la construction des actions offensives et de créer des occasions pour ses coéquipiers. Ses performances récentes ont notamment été remarquées lors de la victoire du Bayer Leverkusen face à Fribourg (2-1), le 18 octobre, au cours de laquelle il a inscrit un but avant de contribuer à l'action du but décisif de Patrik Schick. Cette progression intervient alors que plusieurs clubs européens suivent son

Phs : DR



évolution. Arsenal et Tottenham figurent notamment parmi les formations anglaises dont l'intérêt a été rapporté par la presse spécialisée. De son côté, le Bayer Leverkusen entend préserver l'avenir de son jeune joueur et aurait engagé des discussions avec son entourage en vue d'une prolongation de contrat assortie d'une revalorisation salariale.

Le joueur est actuellement lié au club allemand jusqu'au 30 juin 2030. Cette situation contractuelle place les dirigeants de Leverkusen en position de force dans l'éventualité de futures négociations avec des clubs intéressés.

Un éventuel transfert au PSG, le double détenteur de la Ligue des champions en titre, représenterait une nouvelle étape dans la carrière du jeune international algérien. Le club parisien pourrait lui offrir une exposition supplémentaire au plus haut niveau, mais un tel scénario reste, à ce stade, à confirmer.

En attendant d'éventuelles annonces officielles, l'avenir Maza demeure un sujet d'intérêt pour les observateurs du football européen et les supporters algériens, attentifs à l'évolution de leur jeune international.

Hakim S.

SON AGENT RASSURE :

"Bourbâa garde un excellent moral malgré l'opération qu'il a subie"

L'agent du milieu de terrain algérien Adel Bourbâa, Slimane Ba, a donné des nouvelles rassurantes concernant l'état de santé de son joueur, récemment opéré à la suite d'une blessure complexe contractée lors de sa première apparition sous les couleurs de la sélection nationale algérienne, face au Niger, en amical.

Révélation du début de saison en championnat de France, le joueur avait suscité un intérêt croissant grâce à ses prestations remarquées et à sa capacité à s'imposer dans l'entrejeu. Sa blessure est ainsi venue freiner son élan, alors qu'il commençait à attirer l'attention des observateurs du football français et algérien.

Dans des déclarations accordées au site « Maghreb-Foot », Slimane Ba a tenu à rassurer sur le moral de son protégé, affirmant que celui-ci abordait cette période difficile avec détermination et sérénité.

« Dieu merci, Adel Bourbâa garde un excellent moral malgré l'opération qu'il a subie. C'est un joueur qui possède une forte personnalité et qui croit au destin », a-t-il déclaré.

L'agent s'est également montré confiant quant à la capacité du milieu de terrain à surmonter cette épreuve et à



retrouver son meilleur niveau après sa convalescence.

« Bourbâa sait que les blessures font partie de la carrière d'un footballeur professionnel. Je suis convaincu qu'il reviendra en force après sa guérison », a-t-il ajouté, soulignant la détermination du joueur à reprendre la compétition dans les meilleures conditions possibles.

UN SOUTIEN IMPORTANT DU MANS

Slimane Ba a, par ailleurs, tenu à saluer l'attitude des responsables du Mans, club auquel évolue le joueur, ainsi que celle de l'entraîneur et de l'ensemble des coéquipiers, qui lui ont témoigné leur sou-

tien depuis sa blessure.

« Je tiens à rendre hommage à l'entraîneur du Mans, aux joueurs et à la direction du club, car tous ont apporté un soutien total à Adel Bourbâa », a-t-il souligné.

Cette solidarité constitue un élément important pour le joueur durant cette période de rééducation, qui nécessitera patience et rigueur afin de retrouver progressivement ses capacités physiques.

Concernant la date de son retour à la compétition, l'agent a indiqué que son joueur ne comptait prendre aucun risque en précipitant sa reprise. L'objectif est de lui permettre de récupérer pleinement avant de retrouver les

terrains, afin d'éviter toute rechute susceptible de compromettre la suite de sa saison.

LA PRIORITÉ À UNE GUÉRISON COMPLÈTE

Alors que son absence devrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année, selon les informations relayées autour de sa blessure, Adel Bourbâa devra désormais se concentrer sur sa rééducation et suivre les différentes étapes de son rétablissement.

Pour le joueur algérien, l'enjeu sera de revenir progressivement à son meilleur niveau et de poursuivre sa progression après un début de saison prometteur, qui avait placé son nom parmi les profils à suivre du championnat français. Il convient de rappeler qu'Adel Bourbâa, qui évoluait encore en quatrième division française il y a seulement deux ans, a réalisé une progression remarquable en un laps de temps relativement court. Cette ascension s'est également traduite par une forte hausse de sa valeur marchande, multipliée par sept entre mai et octobre 2026, pour atteindre 3,5 millions d'euros, selon la dernière mise à jour du site spécialisé « Transfermarkt ».

H. S.

DIX MATCHES SANS VICTOIRE

Belaïd regrette-t-il déjà son choix ?

La situation de l'international algérien Zinedine Belaïd avec son nouveau club, Al-Taawoun, soulève des interrogations, alors que le défenseur central traverse une période délicate sur le plan collectif. L'absence de victoires de son équipe lors de ses dix derniers matchs, soit depuis le début du championnat saoudien, pourrait peser sur le moral du joueur et, à terme, avoir des répercussions sur ses performances individuelles.

Arrivé avec l'ambition de franchir un nouveau palier dans sa carrière, Belaïd espérait trouver en Arabie saoudite un environnement favorable à sa progression et lui permettant de consolider sa place parmi les options défensives de la sélection nationale algérienne. Toutefois, les difficultés collectives rencontrées par sa nouvelle formation viennent compliquer cette perspective.

Pour un défenseur, évoluer au sein d'une équipe qui peine à obtenir des résultats positifs représente un défi particulier. La répétition des contre-performances peut affecter la confiance du groupe, accroître la pression sur l'arrière-garde et rendre plus difficile la recherche de stabilité. Même lorsqu'un joueur fournit des prestations correctes sur le plan individuel, les résultats de son équipe influencent souvent la perception de ses performances.

La question du choix sportif effectué par le défenseur algérien mérite également d'être posée. Si un changement de club peut offrir de



nouvelles perspectives, il doit aussi permettre au joueur de bénéficier d'un cadre adapté à ses qualités et à ses ambitions. Dans le cas de Belaïd, les difficultés actuelles d'Al-Taawoun invitent à s'interroger sur la pertinence de cette orientation, même s'il serait prématuré de conclure à un mauvais choix sur la seule base des résultats collectifs. L'évolution de sa situation au fil des prochaines semaines permettra de mieux évaluer les conséquences de cette expérience. Au-delà de son parcours en club, c'est également la situation de la sélection algérienne qui retient l'attention. Les Verts auront besoin de défenseurs capables d'aborder leurs échéances internationales avec confiance, sérénité et régularité. Belaïd, dont le profil peut représenter une option intéressante dans l'axe de la défense, devra ainsi veiller à préserver ses qualités et à maintenir son niveau de compétitivité malgré les difficultés rencontrées avec son équipe. Le contexte actuel ne signifie toutefois pas que le joueur est condamné à connaître une baisse de régime. Le football est marqué par des périodes de doute, et une série négative peut être suivie d'un redres-

sement dès lors que les conditions sportives s'améliorent. Un retour aux résultats positifs d'Al-Taawoun pourrait notamment contribuer à restaurer la confiance du groupe et à permettre au défenseur algérien de retrouver davantage de stabilité.

Pour Belaïd, l'enjeu sera donc de ne pas se laisser affecter durablement par les difficultés collectives et de continuer à travailler pour maintenir son niveau. Sa capacité à surmonter cette période constituera un indicateur important pour la suite de sa carrière, notamment dans la perspective de ses ambitions avec la sélection nationale. En définitive, la situation du défenseur algérien appelle à la vigilance, sans pour autant justifier des conclusions hâtives.

À l'approche des prochaines échéances des Verts, le maintien de sa confiance et de son rythme de compétition sera essentiel, tandis que son évolution avec Al-Taawoun permettra de déterminer si ce choix de carrière peut finalement répondre aux attentes placées en lui.

Hakim S.

SAUDI PRO LEAGUE

Houssem Aouar retrouve le chemin des filets

Le milieu de terrain international algérien d'Al-Ittihad Djeddah a mis fin à une longue disette en inscrivant son premier but de la saison en championnat saoudien. Lors de la confrontation d'hier opposant son équipe, Al-Ittihad, à Al-Ettifaq dans le cadre de la 10e journée de la Saudi Pro League, Houssem Aouar a brillamment retrouvé son instinct de buteur en inscrivant le deuxième but de son équipe à la 53e minute. Profitant d'une passe décisive de son coéquipier nigérian George Ilenikhena, l'international algérien n'a eu aucune difficulté à pousser le ballon au fond des filets. Cette réalisation est particulièrement significative pour l'ancien Romain, car elle marque non seulement son tout premier but en sept journées de championnat cette saison, mais elle met également fin à une période de disette de 70 jours. Son dernier but remontait en effet au 11 août dernier lors des phases préliminaires de la Ligue des champions d'Asie, lui permettant ainsi de débloquer son compte en championnat et de regagner en confiance pour la suite des compétitions.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le MC Alger face à une mission difficile contre Enugu Rangers

Le MC Alger jouera une grande partie de son avenir continental, demain à partir de 20h00, au stade Ali-Amar de Douéra, face à la formation nigériane d'Enugu Rangers, en match retour du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Battus 2-0 à l'aller au Nigeria, les « Vert et Rouge » devront réussir une remontée pour espérer poursuivre leur aventure dans la compétition.

Devant leur public, les joueurs du MCA sont appelés à livrer une prestation aboutie, aussi bien sur le plan offensif que défensif, afin de renverser une situation délicate. Deux buts de retard constituent un handicap important, mais pas insurmontable, à condition de faire preuve d'efficacité devant les buts et de maintenir une concentration maximale durant toute la rencontre. L'enjeu sera notamment de trouver rapidement

la faille dans le dispositif adverse, sans pour autant s'exposer aux contres des Nigériens. Ces derniers aborderont cette manche retour avec l'avantage acquis à domicile et pourraient chercher à exploiter les espaces laissés par les Algérois, contraints de prendre des initiatives pour refaire leur retard.

Le soutien du public moudéen pourrait également jouer un rôle important dans cette confrontation. Les coéquipiers de Bangoura devront toutefois garder leur sang-froid et éviter de se laisser gagner par la précipitation, notamment si l'ouverture du score tarde à intervenir.

PLUSIEURS ABSENCES ET DES INCERTITUDES DANS L'EFFECTIF

Sur le plan de l'effectif, le MC Alger devra composer sans Kouhili et Abdellaoui, annoncés forfaits pour cette

FESTIVAL FIFA (MONDIAL U-15)

L'Algérie débutera son aventure face à l'Argentine

La sélection algérienne de football des moins de 15 ans (U-15) connaît désormais son calendrier complet pour la phase de qualification de la toute première Coupe du Monde-Festival FIFA U-15, prévue du 22 au 30 octobre à Bakou, en Azerbaïdjan. Placé dans le groupe B, le Onze national dirigé par le sélectionneur Karim Ziani affrontera cinq adversaires en l'espace de trois jours au complexe sportif Hovsan de Bakou La sélection algérienne se trouve actuellement en stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avec un groupe composé de 14 joueurs. La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de huit joueurs contre 8. Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes. L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est officiellement sacrée championne du monde U-15.

Le calendrier complet des matchs de l'Algérie (heure algérienne) :

24 octobre 2026 (06h00) : Algérie – Argentine
25 octobre 2026 (09h45) : Suriname – Algérie
25 octobre 2026 (16h30) : Algérie – Taïpei chinois
26 octobre 2026 (08h30) : Malawi – Algérie
26 octobre 2026 (15h15) : Algérie – Oman.

QUALIFICATIONS JO-2028 DAMES

(ZONE AFRIQUE)

Algérie-Burkina Faso au 3e tour

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue du Burkina Faso lors du troisième tour des qualifications africaines pour le Tournoi olympique des Jeux de Los Angeles-2028, prévu du 23 février au 6 mars 2027, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF). Le match aller aura lieu en Algérie, à une date qui sera annoncée ultérieurement, alors que la seconde manche se déroulera quelques jours plus tard dans une ville burkinabè. Seize nations se sont qualifiées à l'issue du deuxième tour, disputé du 7 au 13 octobre, et poursuivront leur quête de l'une des deux places africaines aux Jeux olympiques. Le troisième tour comprendra huit confrontations en matches aller-retour, dont les vainqueurs accèderont au quatrième tour. La sélection algérienne féminine aura validé avec brio son billet pour ce troisième tour, en dominant son homologue centrafricaine en aller et retour joués en Algérie (8-0 et 7-0). Trente-cinq sélections prennent part à cette campagne qualificative, prévue en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027. À l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les deux billets africains pour le Tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028 à Los Angeles.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

CRB-USMA à l'affiche, Les relégables en quête de leur premier succès

La 7e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, prévue de vendredi à mardi, sera marquée par le derby entre le co-leader, le CR Belouizdad, et l'USM Alger, dans un duel entre deux formations ambitieuses, alors que les relégables seront à la recherche de leur premier succès de la saison.

Invaincu depuis le début de l'exercice, le CRB, qui partage le fauteuil de leader avec le MC Oran (13 pts), sera face à un test révélateur en affrontant l'USMA (4e, 10 pts), dans un duel algérois qui promet d'être intense. Contraint au repos le week-end dernier après le report de sa double confrontation face aux Mauritaniens de l'AS Douanes, au 2e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération, le Chabab défilera une équipe usmiste qualifiée pour la phase de groupes de la même compétition, après le retrait du représentant équato-guinéen, Panthers FC. Le MC Oran, quant à lui, se rendra à Alger pour affronter le nouveau promu, la JSEB (6e, 7 pts), qui reste sur une retentissante victoire en déplacement face au CS Constantine (4-2).

Les Oranais, invaincus et n'ayant toujours pas encaissé de but en cinq matchs joués, aborderont ce rendez-vous avec la ferme intention de préserver la dynamique, face à une équipe d'El-Biar qui aura à cœur de confirmer son succès de Constantine. Le MB Rouissat (3e, 12 pts), véritable surprise de ce début de saison, sera en déplacement à l'Ouest pour croiser le fer avec le troisième relégable, l'ASO Chlef (14e, 3 pts), qui vise par la même occasion son premier succès de la saison. Les gars d'Ouargla, qui surfent sur trois victoires de rang, tenteront de revenir avec un bon résultat de Chlef, dont l'équipe est revenue avec le point du match nul de son dernier déplacement sur la pelouse du promu, le CR Témouchent (1-1).

La JS Kabylie (4e, 10 pts), invaincue depuis trois journées, effectuera un déplacement périlleux à Khenchela pour affronter l'USMK (11e, 5 pts), invaincue jusque-là dans son antré de Hammam Ammar. Les "Canaris" devront sortir le grand jeu à Khenchela pour espérer décrocher un résultat probant. Toutefois, les



statistiques ne plaident pas en faveur de la JSK à l'extérieur, puisque les joueurs de l'entraîneur Karim Belhocine n'ont récolté qu'un seul point en deux matchs hors de leurs bases. Les "Siskaoua", battus le week-end dernier à Oran (1-0), seront appelés à retrouver la voie de la victoire pour plus de sérénité.

Le CS Constantine (6e, 7 pts), dos au mur après deux revers de suite, se rendra à Akbou pour défier l'Olympique local (13e, 4 pts), avec l'objectif de redresser la barre sous la houlette d'un staff technique intérimaire, après le limogeage du coach tunisien Mondher Kebaïer. Sur sa lancée après la victoire décrochée à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-1), l'OA vise un deuxième succès de suite face à une équipe constantinoise sommée de réagir.

À l'instar de l'ASO Chlef, la JS Saoura (15e, 2 pts) est appelée plus que jamais à sortir la tête de l'eau et à décrocher son premier succès, à l'occasion de la réception de l'ES Ben Aknoun (9e, 6 pts). Les gars de Béchar, éliminés dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions, n'ont plus droit à l'erreur pour espérer quitter la zone rouge. De son côté, l'Etoile de Ben Aknoun enchaîne un deuxième déplacement de rang et ambitionne de frap-

per un bon coup devant une équipe en proie au doute.

L'ES Sétif (10e, 5 pts), qui semble retrouver des couleurs après un début de saison délicat, partira favorite à la maison face au CR Témouchent (10e, 5 pts), qui tarde à trouver ses marques pour sa première saison en Ligue 1, avec un maigre bilan d'une victoire, trois défaites et un nul.

Le dernier match de cette 7e journée opposera l'US Biskra au MC Alger, mardi, au stade Zeribet El-Oued à Biskra (15h00).

Le programme

Vendredi, 23 octobre :

JS El-Biar - MC Oran 15h15
Olympique Akbou - CS Constantine 15h15

Samedi, 24 octobre :

USM Khenchela - JS Kabylie 15h00
ASO Chlef - MB Rouissat 17h00
USM Alger - CR Belouizdad 17h45
JS Saoura - ES Ben Aknoun 18h00
ES Sétif - CR Témouchent 19h00

Mardi, 27 octobre :

US Biskra - MC Alger 15h00

LIGUE 2 AMATEUR (7E JOURNÉE)

Mission compliquée pour les ténors

La septième journée de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, s'annonce particulièrement compliquée pour les clubs au sommet de tableau, aussi bien dans le Groupe Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest, car tous sont appelés à jouer en déplacement, chez des adversaires coriaces, face auxquels il sera probablement difficile de récolter des points. Les leaders, le MSP Batna (14points, à l'Est) et l'USM Blida (16 pts à l'Ouest), devront en effet se déplacer respectivement chez la JS Skikda (6e/9 pts) et le MC Saïda (4e/13 pts), avec un sérieux risque d'y laisser des plumes, car ils y seront opposés à de redoutables concurrents, qui se montrent souvent intraitables lorsqu'ils évoluent sur leurs terrains. Idem pour le RC Kouba (2e/14 pts), appelé à se rendre chez la JSM Tiaret (12e/4pts), une grosse cylindrée qui, après des débuts relativement difficiles cette saison, semble avoir commencé à entrevoir le bout du tunnel, comme en témoigne sa dernière victoire (6-0) chez le nouveau promu, la JS

Taghit. Ce regain de forme pourrait donc compliquer la tâche du "Raed" lors de sa prochaine visite au stade Kaid Ahmed, car le club tiarti voudra probablement confirmer ce réveil devant ses fidèles supporters. Même les équipes du bas de tableau auront des déplacements difficiles cette semaine, notamment le RC Arbâa (dernier/-1 point) et le MC El-Bayadh (14e/2 pts), appelés à se rendre respectivement chez le NA Hussein Dey (9e/6pts) et l'USM El-Harrach (5e/10pts). De chaudes empoignades, là encore, car elles mettent aux prises des clubs en grand besoin de points, même si, pour l'heure, leurs objectifs sont diamétralement opposés.

À suivre également les chocs entre clubs de milieu de tableau, notamment ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali et ESM Koléa - GC Mascara, car ils comportent eux aussi de sérieux enjeux. Cependant, le duel le plus intéressant à suivre dans le Groupe Centre-Ouest sera probablement le grand derby de Mostaganem, entre le WAM et l'ESM. Un derby

Paradou AC, entre anciens pensionnaires du championnat élite, sera un des matchs phare de cette 7e journée, dont les rencontres débiteront à 15h00.

Le programme

Groupe Centre-Ouest

Vendredi à 15h00 :

MC Saïda - USM Blida
WA Tlemcen - JS Taghit

Samedi à :

JSM Tiaret - RC Kouba
ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali
NA Hussein Dey - RC Arbaâ
USM El-Harrach - MC El-Bayadh
WA Mostaganem - ES Mostaganem
ESM Koléa - GC Mascara

Groupe Centre-Est

Samedi à 15h00 :

IRB Nezla - JS Azazga
NRB Teleghma - NRB Béni-Oulbane
CA Batna - US Chaouia
CR Béni Thour - USM Annaba
JSM Skikda - MSP Batna
JSD Jijel - NC Magra
MO Constantine - AS Khroub
MO Béjaïa - Paradou AC

HANDBALL

Le coup d'envoi des championnats nationaux décalé au 30 octobre

Le coup d'envoi des championnats nationaux dames (A) et messieurs (B) a été décalé au 30 octobre courant, en raison du stage de la sélection nationale féminine, qui se déroule du 15 au 25 du même mois, au centre de regroupement des élites sportives à Fouka, dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris auprès de la Fédération (FAHB). "Le report a été décidé à l'issue de la dernière réunion avec les représentants de clubs, tenue le 15 octobre courant" a encore précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Un ajournement qui permettra aux clubs de récupérer leurs joueuses internationales et démarer ainsi le championnat avec un effectif au grand complet. Allusion faite notamment au HBC El-Biar, qui compte actuellement sept joueuses en équipe nationale. Parmi les importants événements internationaux que prépare la sélection nationale (A), les prochains championnats d'Afrique de la catégorie, prévus du 2 au 12 décembre 2026 en Tunisie.

CHAMPIONNATS DU MONDE

DE BOXE U19

Riadh Belhaïdouche en quarts de finale

Le boxeur algérien Riadh Belhaïdouche (-50 kg) s'est qualifié pour les quarts de finale de la deuxième édition des Championnats du monde U19 de boxe, organisés du 16 au 27 octobre 2026 au Centre sportif méditerranéen de Budva, au Monténégro. Le jeune pugiliste algérien s'est imposé de fort belle manière face au Japonais Rinto Nakano (5-0), un succès unanime qui lui permet de valider son billet pour le prochain tour où il affrontera le kazakh Adil Askanbay. Au programme de ce mercredi pour le compte des 8es de finale, deux autres boxeurs algériens montent sur le ring : Abdelmajid Houari (-75 kg) défie l'Australien Taulialia Gideon Sanson, tandis que son coéquipier Ibrahim Akhmalou (-90 kg) est opposé à l'Ukrainien Valdislav Naumenko. De son côté, la boxeuse Besma Bahri (-57 kg) fera son entrée en lice vendredi prochain pour disputer son 8e de finale face à l'Ouzbèke Robiya Ravshanova. Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la sélection algérienne prend part à ces Mondiaux de Budva avec un effectif de 14 athlètes, dont neuf garçons et cinq filles. Cet événement mondial réunit plus de 550 boxeurs représentant 75 pays. Les phases éliminatoires se poursuivront tout au long de la semaine, avant les demi-finales prévues le 25 octobre et les finales programmées le 27 octobre 2026.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG foudroie Le Barça

La troisième journée de la phase de ligue de la Ligue des Champions 2026-2027 a offert une soirée d'une intensité folle ce mardi. Entre la victoire éclatante du Paris Saint-Germain face à Barcelone dans un duel électrique, et les festivals offensifs des grands favoris anglais comme Liverpool et Manchester City, le football européen a vibré au rythme d'une avalanche de buts et de rebondissements palpitants.

Le choc de cette soirée européenne se déroulait indéniablement entre le Paris Saint-Germain et le FC Barcelone. Dans un match extrêmement disputé, marqué malheureusement par la sortie sur blessure de plusieurs joueurs majeurs des deux camps, le PSG, tenant du titre, a finalement pris le dessus sur les Catalans avec une large victoire 4-2. Après l'ouverture du score de Désiré Doué et l'égalisation barcelonaise signée Xavi Estart, Lucas Hernandez a redonné l'avantage aux Parisiens. La jeune pépite Lamine Yamal a bien cru relancer les siens en égalisant à un peu plus de dix minutes de la fin, mais les Parisiens ont littéralement explosé en fin de match. Vitinha puis Fabian Ruiz ont successivement fait trembler les filets, permettant au club de la capitale de plier l'affaire et de conforter sa première place au classement avec neuf points.

De l'autre côté de la Manche, le spectacle a également été au rendez-vous et les filets ont tremblé à de multiples reprises. À Anfield, Liverpool a arraché une victoire sensationnelle 4-3 contre les Espagnols de Villarreal. Surpris par un but très précoce et bousculés en première mi-temps, les Reds ont su réagir en seconde période grâce notamment à un



doublé retentissant de l'Argentin Alexis Mac Allister et une réalisation de Florian Wirtz, s'installant ainsi solidement à la deuxième place du classement européen. Du côté de l'Etihad Stadium, Manchester City a déroulé sans ménagement face aux Grecs de l'AEK Athènes en s'imposant facilement 5-1. Phil Foden, intenable sur le front de l'attaque, s'est offert un magnifique triplé, accompagné par les buts d'Elliot Anderson et du Français Rayan Cherki.

Le reste de la soirée a confirmé la tendance offensive de cette journée sur les autres pelouses européennes. L'AS Rome s'est idéalement relancée à domicile en dominant le Slovan Bratislava sur le score sans appel de 4-0. En Allemagne, Stuttgart et l'Atlético de Madrid se sont neutralisés sur un score de parité (1-1) au

terme d'un affrontement tendu où les Espagnols ont terminé la rencontre en infériorité numérique. Dans les autres rencontres, le PSV Eindhoven a réalisé une excellente opération en allant s'imposer sur la plus petite des marges (1-0) sur la pelouse du FC Porto.

Le Borussia Dortmund, de son côté, a pu compter sur un doublé décisif de son buteur Serhou Guirassy pour aller s'imposer difficilement mais logiquement 2-1 sur le terrain de Sabah. La soirée s'est achevée par un duel prolifique en Italie où Naples est venu à bout de Bodo/Glimt (4-3) grâce notamment à un doublé de Scott McTominay, tandis que Fenerbahçe a gâché une avance de deux buts pour concéder le nul dans les dernières secondes face au Slavia Prague (2-2).

VICTOIRE AMÈRE POUR PARIS

L'inquiétude grandit autour de Kvaratskhelia

Malgré un succès retentissant face au FC Barcelone (4-2) en Ligue des Champions, le Paris Saint-Germain tremble pour Khvicha Kvaratskhelia. Sorti sur blessure après un rude contact à l'heure de jeu, l'ailier géorgien pourrait souffrir d'une rupture des ligaments croisés du genou, une terrible nouvelle qui plane sur la capitale. La soirée européenne du Paris Saint-Germain avait tout de la nuit parfaite. En s'imposant avec la manière face au FC Barcelone au terme d'un affrontement spectaculaire, les hommes de Luis Enrique ont frappé un grand coup dans cette campagne de Ligue des Champions. Cependant, l'euphorie a rapidement laissé place à une lourde inquiétude dans les couloirs du Parc des Princes. L'ombre au tableau porte un nom : Khvicha Kvaratskhelia. L'international géorgien, titulaire pour cette affiche de gala, a été contraint de quitter prématurément ses partenaires, jetant un froid sur la prestation parisienne.

Désireux de retrouver son tout meilleur niveau après un début de saison en dents de scie, l'ancien prodige du Napoli avait pourtant démarré la rencontre avec de belles

intentions, trouvant même le montant catalan dès les premières minutes de jeu.

S'il a ensuite eu plus de mal à peser sur les offensives parisiennes, son activité défensive et son engagement dans les duels ne se sont jamais démentis.

C'est d'ailleurs cette débauche d'énergie qui a précipité sa sortie. Peu avant la soixantième minute, un choc extrêmement violent avec le Barcelonais Xavi Estart a laissé le Parisien au sol. Se tordant de douleur et incapable de poser le pied à terre, l'ailier

a dû céder sa place, laissant présager le pire. Les premiers échos en provenance de l'infirmerie n'ont fait qu'accroître les craintes du camp parisien. Les examens cliniques réalisés à chaud ont immédiatement fait redouter une rupture des ligaments croisés du genou, un diagnostic dévastateur qui a circulé jusque dans l'entourage proche du joueur. Le club de la capitale, prudent, a choisi de ne formuler aucune annonce définitive dans l'immédiat, préférant s'en remettre aux résultats de

l'IRM approfondie programmée mercredi. Si ces funestes pronostics venaient à être confirmés par les examens médicaux, les conséquences seraient désastreuses pour la saison du Paris Saint-Germain. Une telle blessure condamnerait Khvicha Kvaratskhelia à de longs mois de convalescence, amputant l'effectif de Luis Enrique de l'une de ses pièces maîtresses sur le front de l'attaque. En attendant le verdict médical, c'est tout un club qui retient son souffle.

SÉLECTION TURQUE

Yalçın succède à l'Italien Montella

La Fédération turque de football (TFF), a annoncé mardi avoir choisi l'ancien international turc Seren Yalçın, pour reprendre les destinées techniques de la sélection, en remplacement de l'Italien Vincenzo Montella, limogé le 9 octobre courant, pour insuffisance de résultats. "Un contrat de quatre ans sera bientôt signé par l'entraîneur de 53 ans", a encore précisé la fédération turque dans un communiqué, relevant que "ses performances avec l'équipe nationale l'avaient révélé comme l'un des plus grands espoirs du football" national.

Montella avait lui-même succédé à l'allemand Stefan Kuntz et avait passé trois ans à la tête de l'équipe turque avant de se voir remercié. Ainsi, après deux expériences consécu-

tives avec des coaches étrangers, la TFE a décidé de revenir à l'option du entraîneur local, à travers le recrutement de Seren Yalçın, qui prend les rênes d'une sélection en manque de confiance, après avoir perdu cette saison ses quatre matchs de Ligue des nations (France, Belgique et Italie, par deux fois) dont deux à domicile. Elle avait traversé comme une ombre la Coupe du monde aux États-Unis cet été, avec une seule victoire en trois matches et une dernière place de son groupe.

Certains observateurs arguent pourtant que la génération actuelle, menée notamment par Hakan Calhanoglu (Inter Milan), Arda Güler (Real Madrid) ou encore Kenan Yildiz (Juventus), est l'une des plus prometteuses de l'histoire depuis celle des années 2000. Yal-

REAL MADRID

Arda Güler redistribue les cartes

Étincelant lors de ses récentes sorties dans l'axe, le jeune prodige turc Arda Güler a totalement séduit José Mourinho. Pour l'installer durablement au cœur du jeu madrilène, l'entraîneur portugais envisage désormais des choix tactiques forts qui pourraient reléguer plusieurs grands noms sur le banc de touche.

Depuis l'entame de la saison, José Mourinho cherche la formule idéale pour offrir au Real Madrid une domination constante et un équilibre parfait. Si le technicien lusitanien s'appuyait initialement sur un socle solide composé d'Aurélien Tchouaméni et de Federico Valverde dans l'entrejeu, l'émergence d'Arda Güler dans une position axiale est venue bouleverser toutes ses certitudes. La récente victoire éclatante face à Séville (4-1) a mis en exergue l'apport indéniable du milieu de 21 ans, devenu le véritable liant entre le milieu de terrain et l'attaque madrilène. Dans ce rôle, l'international turc excelle par sa capacité à fluidifier la circulation du ballon, compensant ainsi le rôle que devait initialement tenir Bernardo Silva. Sous son impulsion face aux Andalous, le club de la capitale a d'ailleurs enregistré des statistiques records pour cette saison, avec 65 % de possession et 666 passes réussies. Mourinho a également particulièrement goûté la complicité et les permutations incessantes entre Güler et Jude Bellingham, une animation qui a totalement désorienté le bloc adverse. Au-delà de sa créativité naturelle, l'ancien joueur de Fenerbahçe prouve qu'il possède la discipline tactique et la lecture de jeu exigées par son entraîneur pour contrôler le rythme de la rencontre.

Face à cette montée en puissance, l'équation pour le staff madrilène est complexe : il faut désormais trouver le moyen d'intégrer durablement Arda Güler dans le onze de départ. Cette nécessité oblige Mourinho à repenser l'intégralité de son système. Plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude. L'un d'eux consisterait à reléguer Aurélien Tchouaméni sur le banc pour associer Valverde et Güler dans l'axe. D'autres options impliqueraient d'exploiter la polyvalence de Valverde en le remplaçant sur le flanc droit de la défense, ou bien de décaler à nouveau le Turc sur l'aile droite.

Une chose est certaine, l'ascension de Güler fait de lui un titulaire en puissance dans l'esprit du coach. Conséquence directe de cette nouvelle hiérarchie : des joueurs d'envergure internationale comme Trent Alexander-Arnold, Denzel Dumfries ou encore Aurélien Tchouaméni se retrouvent aujourd'hui directement menacés et pourraient faire les frais de ce remaniement. Les premiers éléments de réponse sur la nouvelle organisation madrilène sont attendus très prochainement, à l'occasion de la réception du RB Leipzig en Ligue des Champions.

çin est un pur produit du foot turc. Il a fait une carrière uniquement dans son pays, évoluant en particulier à Fenerbahçe, Galatasaray et Besiktas, les trois grands clubs d'Istanbul. Comme joueur, il a remporté quatre titres de champion et deux Coupes avec Besiktas.

Il a également remporté deux titres et une Coupe avec Galatasaray. International au 37 sélections (5 buts), il a participé aux Euros de 1996 et 2000, avant d'entamer sa carrière sur le banc.

Il a alors enchaîné des clubs plutôt modestes, mais a remporté la Süper Lig, le championnat professionnel turc, avec Besiktas en devenant ainsi le seul de l'histoire du club à remporter le titre à la fois comme joueur et comme entraîneur, a souligné la TFF.

MOBILISATION GÉNÉRALE SAMEDI PROCHAIN À TRAVERS LA FRANCE

L'exécutif annonce le déploiement d'un « dispositif policier massif »

A la veille d'une large mobilisation par la convergence des mouvements en colère sur la cherté de la vie, la chute du pouvoir d'achat et les revendications des lycéens et des étudiants, des retraités et des salariés de différents secteurs, prévue samedi prochain, à travers les villes françaises, dont la capitale, Paris, la Cour des comptes a alerté hier, sur une « trajectoire financière préoccupante » et appelle à un « redressement impératif des comptes sociaux », soit par des coupes notamment dans la sécurité sociale et les comptes des retraites.



Aussi ce rapport intervient la veille de l'ouverture du débat, qui s'annonce houleux à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2027. Indiquant dans son rapport que « malgré 8,7 milliards d'euros de recettes supplémentaires, le déficit de la Sécurité sociale française devrait atteindre 21,8 milliards d'euros en 2026 ». Le déficit de la Sécu « continue de se creuser », selon la cour des Comptes, qui présente, selon les médias locaux « un rapport sévère sur les finances sociales » et met en garde contre « l'accumulation de la dette », dans un contexte économique où tous les indicateurs sont au rouge et une situation sociale et politique explosive et complexe, notamment depuis, le 17 octobre dernier, jour chaotique inédit à travers la France. Selon la Cour des Comptes il est « impératif de reprendre au plus vite le contrôle des finances publiques », soulignent les magistrats.

LE DISPOSITIF POLICIER POUR LA JOURNÉE DE MOBILISATION GÉNÉRALE SAMEDI PROCHAIN « SERA MASSIF »

En prévision de la mobilisation générale et de la contestation à laquelle ont appelé les syndicats du monde du travail, les lycéens et les étudiants, le gouvernement a annoncé de son côté, un dispositif policier important, et il « sera massif » a précisé le Premier ministre

français, Sébastien Lecornu, mardi devant l'Assemblée nationale, alors que le pays est sous couvre-feu dans plusieurs villes et quartiers dont Paris. En l'absence de réponses concrètes aux revendications les plus urgentes, notamment pour les lycéens et à la cherté de la vie, la crise politique s'achemine à davantage de complexité, sur fond des risques de débordements et de scènes de violence et plus dramatiques, si les mobilisations persistent dans les rues des villes françaises. Le dispositif policier pour les nouvelles manifestations prévues samedi en France « sera massif », a annoncé le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, reconnaissant, « un dispositif trop statique et pas assez mobile le 17 octobre » lors d'une journée émaillée par de très nombreuses violences et pillages, de son côté le ministre de l'Intérieur a déjà donné des instructions aux préfetures, pour que « samedi prochain le dispositif sera massif », ajoutant que « nous allons évidemment monter en gamme dans le dispositif pour le 17 octobre où la doctrine (...) sera revue en termes de moyens, en volume bien sûr, en termes de forces engagées et en termes de réactivité, de mobilité, pour aller percuter, impacter ces groupes qui dispersent les forces de l'ordre de manière (...) extrêmement planifiée », a ajouté le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez. La mobilisation générale des différents secteurs et catégories sociales et profes-

sionnels, rejoint par les lycéens en mouvement depuis septembre dernier, sans avoir eu des réponses à leurs revendications que tout le monde affirment « de légitimes » y compris le PM et le Président de la République, intervient à un peu plus de six mois de l'élection présidentielle. Lequel scrutin déjà que la campagne des candidats a déjà commencé, dans un contexte social et politique tendu bien avant la mobilisation citoyenne dans les rues des villes de France. Une colère sociale qui s'achemine vers une profonde crise politique, en l'absence de perspectives et de réponses à la colère contre la hausse des prix des mesures drastiques d'économies budgétaires, appauvrissant davantage plus de dix millions de Français déjà au seuil de la pauvreté et des coupes budgétaires dans des secteurs directement en lien avec la jeunesse française, les lycéens et étudiants et révision à la baisse des aides au logement... Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, la France s'enfoncé dans une grave crise économique et sociale et depuis samedi dernier, politique marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques sur les solutions à apporter à la majorité du peuple français sous le poids de la cherté de la vie et manque de perspectives effectives de sortie de la crise économique.

R. I.

SELON MOSCOU

Bruxelles « affiche une mentalité néocoloniale » en freinant la coopération en Arctique

L'ambassade de Russie au Royaume-Uni a accusé, le 20 octobre, Bruxelles de faire preuve d'une mentalité néocoloniale en cherchant à freiner la coopération en Arctique. Sa réaction fait suite à un entretien de Kaja Kallas au Times, dans lequel elle appelle à contrer la Russie et la Chine dans la région. Bruxelles chercherait à empêcher d'autres pays de profiter des perspectives de développement offertes par l'Arctique, estime l'ambassade de Russie à Londres. Dans une déclaration publiée le 20 octobre, en réaction à un entretien de Kaja Kallas au Times, la représentation diplomatique russe écrit : « Plutôt que de promouvoir la coopération dans l'Arctique, Bruxelles, animée par une

rage impuissante, cherche à endiguer les autres nations et à les priver d'opportunités de développement. »

LES ROUTES MARITIMES AU CENTRE DES AMBITIONS EUROPÉENNES

Dans son entretien publié le 19 octobre, la chef de la diplomatie européenne demande à l'UE de travailler avec les États-Unis et le Canada pour empêcher la Russie et la Chine de dominer les routes de l'Arctique. Kallas dit vouloir « [...] veiller à ce que cette route [maritime du Nord] reste ouverte à tous ». La route maritime du Nord longe les côtes russes et relie l'Europe à l'Asie. La Russie y développe des ports, des infrastructures de transport et une flotte de brise-glaces. Bruxelles dit

s'inquiéter de la coopération entre Moscou et Pékin, alors que la Chine investit dans des projets de transport et d'exploitation des ressources de la région. Le 20 octobre, la Commission européenne a présenté une stratégie qui donne davantage de place aux questions de sécurité qu'en 2021. Elle prévoit de renforcer la surveillance par satellite, de protéger les câbles sous-marins et de créer un dispositif de suivi du trafic maritime. L'UE veut aussi accroître ses capacités en brise-glaces et faciliter les déplacements de troupes et de matériel par les ports, les aéroports et les voies de transport de l'Arctique. Kallas a annoncé des investissements de 260 millions d'euros dans des technologies adaptées aux conditions

polaires. Lors de la présentation de cette stratégie, elle a déclaré : « L'Europe ne restera pas spectatrice dans l'Arctique. » Interrogé le 20 octobre sur les projets de Bruxelles, Dmitri Peskov, porte-parole du président russe Vladimir Poutine, a rappelé la position de Moscou : « Nous sommes convaincus que l'Arctique ne doit pas être une zone d'affrontement ou de confrontation. L'Arctique doit être un territoire de coopération mutuellement avantageuse. » Peskov a également rappelé l'opposition répétée de Kaja Kallas au dialogue avec Moscou, s'interrogeant sur la manière dont les diplomates européens comptaient organiser des échanges avec la Russie tout en refusant de lui parler.

R. I.

VLADIMIR POUTINE REÇOIT STEVE WITKOFF À SAINT-PÉTERSBOURG

Discussions sur le règlement du conflit en Ukraine

Le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine a reçu, hier, l'émissaire américain Steve Witkoff au palais Constantin, à Saint-Petersbourg. Le président russe a remercié le président américain Donald Trump pour l'attention qu'il porte au règlement du conflit en Ukraine et s'est renseigné sur les résultats des négociations qui se sont tenues la veille en Norvège. Il est à rappeler que la Russie, par son ministre des affaires étrangères, Sergueï Lavrov a fait savoir, que « Moscou examinera les propositions américaines, mais ne fera aucune concession politique ». Indiquant que « La Russie examinera les propositions de Steve Witkoff et Jared Kushner », mais cela doit se faire, affirme Lavrov « sans aucune concession politique de notre part et sans compter sur une quelconque bienveillance politique qui nous tirera d'affaire sur tous les dossiers internationaux » et d'ajouter « nous ne devons compter que sur nous-mêmes ». Deson côté, le secrétaire d'État américain Marco Rubio, e déplacement à Bombay, a reconnu « l'existence de tensions avec Kiev » après un entretien téléphonique de 45 minutes avec Volodymyr Zelensky. Donald Trump reproche au dirigeant ukrainien « de freiner les négociations », tandis que « Washington réclame des concessions territoriales ». Marco Rubio a tenu ses déclarations dans sa réponse aux questions des journalistes sur les relations entre Washington et Kiev, lui qui venait de s'entretenir pendant 45 minutes avec Volodymyr Zelensky. Il déclare à partir de Bombay qu'« aucun doute, il y a des tensions. C'est précisément pour cela que nous avons eu cet échange téléphonique » ajoutant que « le président est contrarié par les insinuations selon lesquelles il agirait délibérément pour nuire à l'Ukraine. Ce n'est ni juste ni vrai. » **R. I.**

SALON EURONAVAL DU 3 AU 6 NOVEMBRE

La France autorise la participation d'industriels israéliens

La France autorise des entreprises israéliennes à participer au salon Euronaval, du 3 au 6 novembre, mais uniquement pour présenter des systèmes de défense antiaérienne, antimissile et antibalistique. Une demi-douzaine d'exposants sont concernés, tandis que le gouvernement israélien et ses représentants ne prendront pas part au salon. La France a décidé d'autoriser des entreprises israéliennes à exposer au salon Euronaval, qui se tiendra du 3 au 6 novembre à Villepinte (Seine-Saint-Denis), mais dans un cadre très restrictif. Les industriels concernés ne pourront présenter que des équipements de défense antiaérienne, antimissile et antibalistique. Les armes considérées comme offensives resteront exclues. Selon le commissaire général d'Euronaval Guillaume Merveilleux du Vignaux, une « petite demi-douzaine » d'entreprises israéliennes se sont inscrites. En revanche, le gouvernement israélien et ses représentants officiels ne participeront pas à l'événement. Les organisateurs doivent désormais vérifier avec chaque exposant israélien que les matériels présentés respectent les directives fixées par les autorités françaises. Une ligne déjà appliquée à Eurosatory et au Bourget. La décision prolonge la position adoptée par la France lors de plusieurs salons de défense. En juin dernier, à Eurosatory, Paris avait déjà limité la présence israélienne aux seuls systèmes de défense antiaérienne et antimissile. La mesure avait entraîné la fermeture de 12 stands et provoqué de vives protestations d'Israël. En 2025, au salon du Bourget, certains armements israéliens avaient été dissimulés derrière des bâches noires. La France évite ainsi une interdiction totale tout en maintenant une distinction entre équipements défensifs et offensifs. Le sujet reste néanmoins sensible, les autorités israéliennes ayant dénoncé à plusieurs reprises des restrictions qu'elles jugent discriminatoires et motivées par des considérations politiques. Euronaval, l'un des principaux salons mondiaux de défense navale, doit réunir environ 700 exposants, contre 500 il y a deux ans.

R. I.

FRANCE

Les émeutes pourraient coûter jusqu'à 1,2 milliard d'euros aux assureurs

Après le week-end des 17 et 18 octobre, au moins 3000 entreprises ont subi des dégradations ou des pillages en France. La facture pour les assureurs pourrait atteindre 1,2 milliard d'euros, selon le Financial Times, qui décrit une police débordée.

Après les manifestations contre la vie chère et le manque de moyens dans l'enseignement, les violences ont gagné plusieurs villes. À Marseille, des boutiques Louis Vuitton et Hermès ont été pillées ; à Lille, un Apple Store a été attaqué. Une vingtaine de magasins Sephora et plusieurs points de vente JD Sports ont aussi été pris pour cible. À Paris, les policiers ont reculé devant la foule, raconte au Financial Times un employé de Dior. Son magasin a été épargné grâce aux rideaux métalliques baissés dès 16 heures. Le quotidien rapporte que les préparatifs habituels entre syndicats et police n'ont pas fonctionné. L'employé s'étonne que les autorités aient été prises de court alors que les réseaux sociaux annonçaient déjà des violences. Le ministre du Commerce Serge Papin avance un



premier bilan d'au moins 3 000 entreprises touchées. Morningstar DBRS estime les pertes assurées entre 1 et 1,2 milliard d'euros, contre 730 millions d'euros lors des émeutes de 2023, rappelle le quotidien britannique. Près de la gare du Nord, un commerçant raconte qu'une centaine de jeunes ont tenté de forcer sa porte. Il a appelé la police, sans obtenir d'intervention. Resté seul 15 minutes derrière sa vitrine, il évalue les réparations entre 7 000 et 10 000 euros. « Derrière chaque vitrine détruite, il y a un entrepreneur,

des salariés, des familles et souvent des années de travail », a rappelé, dans un communiqué, le président de la Confédération des commerçants de France Pierre Bosche.

LES MARCHANDISES VOLÉES RÉAPPARAISSENT EN LIGNE

Lundi dernier, les ministres Serge Papin et Anne Le Hénanff ont réuni Vinted, Amazon, eBay et d'autres plateformes pour faire supprimer les annonces suspectes. Certaines marchandises volées étaient déjà proposées à la

revente. « Vous vous rendez compte, il y a certains commerçants qui voient leurs produits sur ces plateformes », a expliqué le ministre du Commerce le lendemain sur Sud Radio. Les plateformes doivent surveiller les lots de produits neufs vendus à bas prix, identifier les vendeurs suspects et transmettre leurs signalements aux enquêteurs. Un premier bilan est attendu sous 48 heures. Le gouvernement annonce aussi des prêts à taux zéro jusqu'à 50 000 euros pour les commerces touchés.

R. I.

LORS D'UN RASSEMBLEMENT AU KANSAS

Un homme arrêté pour avoir prétendument proféré des menaces contre Trump

Un homme de 24 ans originaire de l'État du Kansas a été arrêté le week-end, passé pour avoir prétendument menacé de tirer sur le président américain Donald Trump avant son rassemblement de campagne de lundi dans l'État, selon le bureau du procureur américain du district du Kansas. L'enquête a débuté le 15 octobre, lorsqu'un renseignement a conduit les autorités à des commentaires Facebook publiés par le suspect, Jaden Read, sur un article de KAKE News détaillant la visite prochaine de Trump à Wichita, au Kansas. Selon un

communiqué de presse publié lundi par le bureau du procureur, Read a écrit : « Franchement, on va buter Trump, mais où est notre tireur ? J'en ai marre de cette vie d'argent. » Il a immédiatement enchaîné avec un second commentaire : « Je viens de me procurer des munitions de calibre .308 et .305 et je vais buter ce pédophile. » Les autorités ont découvert que Read avait publié deux autres menaces sur un article distinct de KWCH 12 News concernant la visite du président. « Peut-on lui tirer dessus au Kansas ? Je le ferai moi-même », a commenté Read. Une minute plus tard, il a ajouté : « Je sais où vous prononcerez votre discours. J'ai déjà repéré

les toits alentour. Je vais me faire descendre puisque vous n'avez pas pu l'aider. » Les enquêteurs notent que l'expression « se faire tuer par Kirk » semble faire référence à l'assassinat, en septembre 2025, de Charlie Kirk, militant politique de 31 ans, à l'université de l'Utah Valley. Read a été arrêté samedi dernier, à Clearwater, au Kansas, et reste en détention fédérale en attendant une audience de mise en détention, selon les médias locaux. Malgré les menaces, Trump a participé lundi soir à un rassemblement de campagne à Park City, au Kansas, pour soutenir la candidature à la réélection du sénateur républicain Roger Marshall.

R. I.

A OSLO

Zelensky et l'envoyé américain Witkoff discutent des propositions de cessez-le-feu

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a discuté mardi à Oslo, en Norvège, de propositions pour différents formats de cessez-le-feu avec l'envoyé spécial du président américain Donald Trump, Steve Witkoff, a rapporté l'agence de presse officielle ukrainienne Ukrinform. Le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store et le président finlandais Alexander Stubb ont également assisté à la réunion. S'exprimant à l'issue de la réunion, Zelensky a déclaré que les discussions avaient également porté sur les garanties de sécurité pour l'Ukraine et le redressement du pays. À l'issue de cette réunion, Witkoff devrait se rendre à Saint-Petersbourg, en Russie, où il rencontrera les dirigeants russes pour discuter des efforts de paix, a rapporté l'agence de presse Interfax-Ukraine.

R. I.

INDONÉSIE

460 personnes évacuées après l'incendie d'un ferry au large des côtes de Java

Les 460 personnes à bord d'un ferry de passagers qui a pris feu au large de l'île indonésienne de Java mardi après-midi ont toutes été évacuées en toute sécurité et onze d'entre elles nécessitant des soins médicaux, a déclaré mardi soir l'agence de recherche et de sauvetage de Banten. Le ferry KMP Batu Mandi transportait 420 passagers et 40 membres d'équipage lorsqu'un incendie s'est déclaré vers 16h15 heure locale près du port de Merak, dans la province de Banten, selon les autorités.

Les équipes de secours ont été immédiatement dépêchées sur les lieux et tous les passagers et membres d'équipage ont été évacués avant 18h30. Ils ont été transférés sur un autre ferry et au port de Merak pour des examens complémentaires, tandis que 11 personnes ont été transportées dans un hôpital local de Cilegon, à proximité, pour y recevoir des soins médicaux. Au total, 18 navires et unités de soutien, dont des bateaux de sauvetage, des remorqueurs, des patrouilleurs et des bateaux de pêche,

ont été mobilisés pour l'opération d'évacuation et de lutte contre l'incendie. L'agence a indiqué que les opérations d'évacuation et de lutte contre l'incendie étaient terminées à 21h25, tandis que les équipes de secours restaient en alerte pour surveiller la situation. La cause de l'incendie n'était pas connue dans l'immédiat. Merak est un important port de ferry reliant les îles de Java et de Sumatra à travers le détroit de la Sonde, l'une des voies de traversée maritime les plus fréquentées d'Indonésie.

R. I.

COOPÉRATION ENTRE COURS SUPRÊMES

La Russie et la Chine signent un accord

Le président de la Cour suprême russe Igor Krasnov s'est rendu à Pékin à l'invitation de son homologue chinois Zhang Jun, président de la Cour populaire suprême. Les deux institutions ont signé, hier, un accord de coopération sur la numérisation de la justice, la formation des juges et l'intelligence artificielle.

R. I.

HONGRIE

L'ex-gouverneur de la banque centrale placé en garde à vue

Gyorgy Matolcsy, ancien gouverneur de la Banque nationale de Hongrie (MNB), a été placé en garde à vue pour suspicion de fraude financière et d'utilisation de faux documents, a rapporté mercredi l'agence de presse hongroise MTI. Matolcsy a été interrogé au Parquet général central (KNYF), a déclaré son avocat, Pal Batki, à l'agence MTI. Le parquet avait indiqué plus tôt dans la journée de mercredi qu'une enquête coordonnée était en cours sur plusieurs sites dans le cadre d'une investigation portant sur les fondements de la Banque nationale de Malaisie (MNB) et la rénovation de son siège historique. Le Premier ministre hongrois Peter Magyar a également confirmé mercredi la détention de Matolcsy dans une publication sur Facebook. Matolcsy a été gouverneur de la Banque nationale du Myanmar (MNB) de 2013 à 2025 et ministre de l'Économie sous l'ancien Premier ministre Viktor Orban de 2010 à 2013.

R. I.

CONTRE LES DÉVERSEMENTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS

Le gouvernement croate survit à une motion de censure

Le Parlement croate a rejeté hier, une motion de l'opposition visant à destituer le Premier ministre Andrej Plenković en raison du déversement illégal de déchets dangereux dans le centre de la Croatie. Parmi les parlementaires présents, 55 ont voté pour la motion, 79 contre et deux se sont abstenus. La motion n'a pas recueilli les 76 voix nécessaires à son adoption au sein du parlement, qui compte 151 sièges. Le Parti social-démocrate d'opposition a déposé cette motion, tenant Plenković pour principal responsable de ce qu'il qualifie de défaillances dans la gestion des déchets, non seulement dans la région de Lika, mais dans tout le pays. Le vote a fait suite à un différend concernant environ 37 000 tonnes de déchets déversés illégalement à Gospic. Le rapport initial d'Europol indiquait qu'une grande partie de ces déchets provenait d'autres pays de l'Union européenne, notamment d'Italie, de Slovaquie et d'Allemagne. Un rapport d'experts a révélé la présence de polluants éternels et de métaux lourds en aval de la décharge illégale, et les habitants craignent que ces déchets ne mettent leur santé en danger. Des milliers de personnes se sont rassemblées à Zagreb le 5 septembre pour exiger un nettoyage urgent du site et une interdiction immédiate des importations de déchets.

R. I.

ALORS QU'UN AUTRE PAYS CONFIRME UN PREMIER CAS D'EBOLA

Le CDC Afrique tire la sonnette d'alarme

Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont appelé à une plus grande solidarité mondiale et à un soutien international accru pour contenir l'épidémie d'Ebola de Bundibugyo qui se propage rapidement.

L'appel urgent a été lancé alors que le gouvernement nigérian a confirmé mardi le premier cas d'Ebola dans la capitale, Abuja, suite à des analyses en laboratoire. Selon Ali Pate, ministre coordinateur de la Santé et des Affaires sociales, une femme récemment arrivée au Nigéria par vol international en provenance d'Ouganda est actuellement placée en isolement et reçoit des soins médicaux, dans le cadre des efforts déployés pour prévenir la transmission communautaire de cette fièvre hémorragique.

Ce pays d'Afrique de l'Ouest est devenu le quatrième du continent à enregistrer un cas confirmé, le virus mortel ayant désormais touché trois pays africains, dont la République démocratique du Congo en Afrique centrale, ainsi que l'Ouganda et le Kenya. « Nous ne pouvons pas permettre que cette épidémie se propage à d'autres pays ni qu'elle se prolonge pendant une année supplémentaire », a averti Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique, dans un communiqué publié mardi soir.

Il a souligné que cette épidémie est devenue la plus étendue géographiquement de l'histoire du virus Ebola. Il a indiqué que l'agence continentale spécialisée de l'Union africaine en matière de santé publique avait déjà commencé à mobi-



ser un soutien pour le Nigéria, tout en intensifiant sa réponse en RDC et au Kenya, et en maintenant une vigilance accrue en Ouganda. « Chaque jour de retard coûte des vies. La sécurité sanitaire de l'Afrique est indissociable de la sécurité sanitaire mondiale. Enrayer Ebola en Afrique aujourd'hui, c'est protéger le monde. Le Nigéria a toute notre solidarité. Ensemble, nous devons vaincre cette épidémie », a ajouté Kaseya. Notant que le CDC Afrique avait mis en garde contre la dimension régionale et les implications de l'épidémie lorsqu'elle a été déclarée urgence de santé publique de sécurité continentale en mai de cette année, il a souligné que « avec une mortalité approchant les 50 % en RDC, nous sommes confrontés à une menace extrêmement grave ». « J'en appelle à la communauté internationale de toute urgence : agissez maintenant. Nous avons besoin d'un financement immédiat et flexible, de four-

nitures médicales, de diagnostics, de personnel d'intervention formé et d'une surveillance communautaire renforcée », a déclaré Kaseya. **R. I.**

NIGERIA

Les autorités confirment un cas de maladie à virus Ebola

Le Nigeria a confirmé un cas de maladie à virus Ebola à Abuja chez une femme arrivée d'Ouganda. Dans un communiqué publié mardi, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Muhammad Ali Pate, a indiqué qu'il s'agissait d'une femme récemment venue dans le pays par un vol en provenance de l'Ouganda. « Elle a été admise dans un hôpital privé de la capitale fédérale, où elle a reçu des soins pendant plusieurs jours avant que le diagnostic ne soit confirmé », précise le communiqué. La patiente est actuellement en isolement et reçoit des soins médicaux. Les autorités sanitaires nigérianes ont identifié 44 contacts étroits et renforcé les mesures de surveillance pour prévenir la propagation du virus. Ils sont également à pied d'œuvre pour retrouver et mettre sous surveillance d'autres personnes qui auraient été exposées à la patiente, notamment les travailleurs de la santé, les patients, les soignants et les personnes ayant voyagé avec elle. Le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies et le Secrétariat des services de santé d'Abuja sont mobilisés avec les services compétents pour contenir l'infection et empêcher sa propagation. **R. I.**

L'ARMÉE NIGÉRIANE

« 103 terroristes neutralisés dans une série de frappes aériennes »

L'armée nigériane fait état de 103 terroristes tués et d'importantes pertes matérielles infligées aux groupes terroristes, lors d'une série « de frappes aériennes de précision » menées du 10 au 18 octobre dans le nord-est du pays. Des frappes aériennes menées du 10 au 18 octobre dans le nord-est du Nigeria ont neutralisé 103 terroristes, ciblant leurs positions et leurs installations logistiques. Ce bilan a été annoncé par le capitaine Mohammed Goni, officier chargé par intérim de l'information militaire au quartier général de l'opération Hadin Kai, rapportent des médias locaux. Au total, sept frappes ont visé, selon la même source « plusieurs localités des États de Borno et d'Adamawa ». Une opération majeure a notamment ciblé, « une résidence secondaire d'Abu Saleem, présenté par l'armée nigériane comme le wali, ou gouverneur, de l'État isla-

mique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) dans le sud du bassin du lac Tchad ». Selon le communiqué, cette frappe « a détruit le bâtiment visé, neuf moteurs de bateau ainsi que plusieurs motos ». L'armée fait également état « de la mort de Jindullah, identifié comme le chef de la sécurité d'Abu Saleem, et d'Abul Kissa, membre du Conseil de la Choura du groupe, ainsi que de plusieurs autres terroristes ». Lors d'une opération menée 13 octobre dernier « un appareil de surveillance militaire a suivi un groupe de 16 terroristes depuis la région de Mairari jusqu'à un rassemblement de plus de 100 combattants, à environ 23 kilomètres à l'est de Badu et 19 kilomètres à l'ouest de Monguno », précise le communiqué. « Une frappe aérienne menée par la suite permis d'éliminer une trentaine de terroristes », selon l'armée, qui indique toutefois « ne pas avoir pu confirmer l'éten-

due des dégâts causés aux motos présentes sur les lieux ». Toujours selon l'armée nigériane, « ces frappes de précision ont détruit plusieurs plateformes logistiques et installations de stockage, perturbant ainsi les circuits d'approvisionnement et les capacités opérationnelles de l'ISWAP ». Pour l'armée, ces résultats « soulignent l'efficacité des opérations aériennes coordonnées et guidées par le renseignement pour affaiblir les capacités des terroristes, désorganiser les structures de commandement et démanteler les réseaux logistiques essentiels ». Les groupes terroristes de l'ISWAP et de Boko Haram menacent depuis plusieurs années la sécurité du nord-est du Nigeria, multipliant les attaques contre les populations civiles et les forces de sécurité. L'opération Hadin Kai est déployée dans cette région pour lutter contre ces groupes armés. **R. I.**

SOUDAN

L'ONU condamne les frappes de drones des FSR

Les Nations Unies ont fermement condamné les frappes incessantes de drones contre des civils et des infrastructures critiques à travers le Soudan. « Nous condamnons également avec la plus grande fermeté le meurtre, signalé, de dizaines de civils lors d'une frappe de drone sur un marché de la localité d'Al Dibab, dans l'État du Kordofan-Occidental, dimanche », a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU. « Cette attaque s'inscrit dans une tendance profondément inquiétante. Nous restons alarmés par les frappes de drones incessantes à travers le pays, ainsi que par les dommages qu'elles causent aux infrastructures essentielles. Ces attaques ont des conséquences dévastatrices pour les communautés qui luttent déjà contre les répercussions de plus de trois années de conflit », a déclaré le porte-parole. À Khartoum, trois enfants âgés de deux à six ans et leur père auraient été tués lundi lorsqu'un drone a frappé une zone résidentielle. Dans l'État du Darfour Sud, une frappe de drone aurait touché une maison d'habitation à Nyala, la capitale de l'État, lundi, faisant des victimes civiles et endommageant des maisons voisines. Mardi, dans l'État du Nil Blanc, des drones auraient endommagé la principale centrale électrique de la ville de Tendalti, a déclaré Dujarric. « Nous réaffirmons que les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés conformément au droit international humanitaire. Toutes les parties doivent veiller constamment à épargner les civils et les biens civils lors des opérations militaires », a déclaré le porte-parole. Dujarric a également déclaré que l'organisation mondiale condamne une série de frappes de drones menées de l'autre côté de la frontière sud, dans la région d'Abyei, entre le Soudan et le Soudan du Sud, qui ont tué au moins 28 civils au marché d'Amiet et à Todach lundi, et fait de nombreux blessés et disparus. Il a indiqué que l'envoyé personnel du secrétaire général, Pekka Haavisto, se trouve à Genève pour la sixième réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix au Soudan, qui vise à établir une compréhension commune des récents développements afin de trouver une solution pour mettre fin à la guerre civile, qui dure depuis plus de trois ans. Ni le gouvernement soudanais ni les Forces de soutien rapide ne seraient représentés à la réunion de Genève car, lors de la mise en place de la plateforme et du mécanisme, il s'agissait de permettre aux médiateurs de coordonner leurs actions, a ajouté Dujarric. **R. I.**

BOTSWANA

Vers un partenariat de coopération stratégique global avec la Chine

Le Botswana et la Chine ont ouvert un nouveau chapitre dans leur amitié de longue date en élevant leurs relations bilatérales au rang de partenariat de coopération stratégique global, a déclaré le président botswanais Duma Gideon Boko. Boko a tenu ces propos lors d'une conférence de presse à Gaborone lundi, à son retour de sa première visite d'État en Chine. Réaffirmant l'engagement du Botswana envers le principe d'une seule Chine, il a déclaré que le renforcement des relations jetterait des bases plus solides pour la coopération dans les domaines du commerce, des mines, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des technologies numériques et des infrastructures. Boko a qualifié de « miracle historique » le développement rapide de la Chine et la sortie de près de 800 millions de personnes de la pauvreté depuis le lancement des réformes et de l'ouverture, affirmant que le Botswana pourrait tirer des leçons de l'expérience chinoise pour accélérer son propre développement. Le Botswana est disposé à renforcer l'alignement de ses stratégies de développement avec celles de la Chine et encourage davantage d'entreprises chinoises à investir et à faire des affaires dans ce pays d'Afrique australe, a-t-il déclaré. **R. I.**

RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE DE RUSICADA À SKIKDA

Clap de fin pour la 2^e édition

La deuxième édition de la "Rencontre cinématographique de Rusicada" a baissé le rideau ce mardi à la maison de la culture Mohamed-Siradj de Skikda. Placée sous le thème "From Script to Screen" (de l'écriture à l'écran), cette manifestation culturelle de trois jours a offert aux passionnés du septième art un riche programme alliant projections immersives et ateliers de formation professionnels.



Ph: DR

Nauguré le 17 octobre dernier, l'événement a su séduire le public grâce à une sélection exceptionnelle d'œuvres cinématographiques projetées à la salle "El Alia". Les cinéphiles ont notamment pu apprécier les longs métrages "Ahmed Bey" du réalisateur iranien Djamal Shoorjeh Chourja, "54" de Hamza Rahioui, ainsi que "La Mémoire" de Mohamed-Larbi Bourrou. Toutefois, c'est la production "Hadda", réalisée par Ahmed Riad et diffusée lundi soir en clôture des soirées cinéma, qui a particulièrement captivé l'audience. Ce film de 76 minutes retrace le parcours historique de l'infirmière et Moudjahida Hadda. Portée par une prestation très applaudie de l'actrice algérienne Lydia Larini,

l'œuvre illustre avec force les sacrifices et l'héroïsme des femmes algériennes durant la glorieuse Révolution. Au-delà des projections, la rencontre s'est distinguée par sa forte dimension pédagogique. Plusieurs ateliers thématiques ont été organisés, couvrant l'écriture dramatique, le cinéma pour enfants et les bases du scénario.

L'un de ces espaces de formation, animé par Nouredine Oughlissi, a rassemblé une vingtaine de participants. L'objectif de cet atelier était de transmettre les outils professionnels nécessaires pour comprendre la structure d'un récit, de sa conception à sa réalisation. Selon l'animateur, les participants

ont réussi à assimiler avec succès les concepts et les secrets de l'écriture scénaristique. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise de prix aux participants des différents workshops, couronnant ainsi leur apprentissage. Forts de cette expérience enrichissante qui a constitué un véritable espace de dialogue cinématographique et d'échange de visions artistiques, les participants ont unanimement salué l'initiative. Ils ont exprimé leur vif souhait de voir cet événement se pérenniser pour s'imposer comme un rendez-vous annuel incontournable dans l'agenda culturel de la wilaya.

R. C.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES DE CONSTANTINE

Réalisation d'une fresque commémorant les manifestations du 17 octobre 1961

Une fresque artistique commémorant des manifestations du 17 octobre 1961 a été réalisée, mardi, à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, en clôture de la première édition du Salon national des arts plastiques, organisé par la direction de la culture et des arts de la wilaya, en coordination avec cet établissement culturel.

Vingt-deux (22) artistes plasticiens, venus de plusieurs wilayas du pays, ont

contribué à la réalisation de cette fresque témoignant de fidélité à la mémoire nationale.

Ils ont tenu à rappeler à leur manière la symbolique des sacrifices immenses consentis par les Algériens face à la férocité du colonialisme.

Cette initiative artistique s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration, coïncidant avec le 17 octobre de chaque année,

en souvenir des manifestations pacifiques organisées par les membres de la communauté algérienne en France en 1961, pour exprimer leur attachement à la liberté et à l'indépendance de l'Algérie, a indiqué, Sana Dridi, directrice de la maison de la culture Malek Haddad.

Elle a ajouté que "cette fresque porte, à travers ses couleurs et ses symboles artistiques, une dimension historique et émotionnelle qui met en lumière l'ancrage

de l'art plastique dans la mémoire nationale et son rôle dans la préservation du patrimoine historique ainsi que dans la transmission des valeurs de sacrifice et de lutte aux générations montantes".

De son côté, l'artiste plasticien Seradj Bouhafs, de la wilaya de Ghardaïa, a exprimé "sa fierté et son honneur de participer à la réalisation de cette fresque artistique à portée historique et nationale", soulignant que "la commémoration du souvenir des manifestations du 17 octobre 1961 à travers l'art plastique représente une opportunité de contribuer à la transmission de la mémoire nationale aux générations futures et à renforcer le rôle de l'art au service de la mémoire nationale".

Pour rappel, la première édition du Salon national des arts plastiques a été inaugurée dimanche dernier à la maison de la culture Malek Haddad, sous le slogan "Le pinceau de l'espoir nous unit et l'art de vivre nous rassemble", avec la participation de 56 artistes plasticiens ayant exposé 60 tableaux mettant en lumière divers sujets, dont la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein à l'occasion du mois d'Octobre rose.

SAÏDA

Lancement d'une formation en photographie professionnelle

Une session de formation en photographie professionnelle a débuté mardi à la Maison de la culture et des arts "Chahid Mustapha-Khalef" de Saïda, sous le slogan "De l'objectif à la créativité numérique", a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel, Mohamed Zaoui.

M. Zaoui a indiqué que la première journée de cette formation, qui s'étale sur trois jours et réunit plusieurs jeunes passionnés de photographie, a été consacrée aux techniques de retouche d'images à l'aide de l'intelligence artificielle, sous la supervision du spécialiste Mustapha Dahmani. Les participants ont ainsi pu découvrir les différentes applications des outils numériques modernes pour améliorer la qualité des images et en valoriser les aspects esthétiques. Il a ajouté que les stagiaires bénéficieront, au cours des deux prochaines journées, d'une formation portant sur les techniques d'utilisation de l'appareil photo, l'éclairage et la composition photographique. Ils seront

également initiés aux caractéristiques des objectifs et à leurs différents usages, afin de développer leurs compétences techniques et de maîtriser les bases de la photographie professionnelle. Il a souligné que l'organisation de cette session s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'établissement pour diversifier son offre de formation et s'adapter aux évolutions technologiques dans les domaines culturel et artistique. Il a mis en avant l'importance de permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leurs talents créatifs dans le domaine de la photographie. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre du programme culturel et de formation de la Maison de la culture et des arts, visant à développer les capacités artistiques et techniques des jeunes et à les encourager à exploiter les technologies numériques modernes et les applications de l'intelligence artificielle pour enrichir leurs créations.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

Projection d'un documentaire en hommage à Abdelmalek Bouguermouh

Un film documentaire consacré à la vie et à l'œuvre de l'homme du théâtre et dramaturge, Abdelmalek Bouguermouh (1946-1989), a été projeté, mardi à Bejaia, dans le cadre de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia (FITB). Cette projection-hommage qui s'inscrit dans le cadre du programme cinéma intitulé "Du 4^e art au 7^e art", s'est déroulée à l'espace ciné "Chérif Aggoune" de la maison de la culture de Bejaia, en présence du réalisateur du documentaire, Ali Aissaoui, également commissaire du FITB, ainsi que d'autres d'artistes et de passionnés du théâtre. Réalisé après la disparition tragique de l'artiste, le documentaire retrace le parcours de ce metteur en scène qui a consacré sa vie au théâtre et la formation théâtrale. Le réalisateur a indiqué, à cette occasion, qu'a son retour en Algérie, après une formation en arts dramatiques en Russie, Abdelmalek Bouguermouh s'était consacré à la formation de jeunes comédiens. "Il était un metteur en scène, sa tête grouillait d'idées et de projets dans le domaine du théâtre", a-t-il ajouté. Né le 8 février 1946 à Ouzellaguen (Bejaia), Bouguermouh a été nommé, en 1987, à la tête du Théâtre régional de Béjaia (TRB), qu'il a dirigé jusqu'à sa mort dans un accident de la route, le 11 novembre 1989. Depuis 2010, le Théâtre régional de Bejaia portait son nom, en hommage à son apport à la scène théâtrale nationale. Le dramaturge compte à son actif plusieurs pièces théâtrales qui ont marqué la scène culturelle nationale, à l'instar de "Kan Ya Makan", considérée comme première pièce de théâtre en Algérie destinée au jeune public, ainsi que "El Mahgour", "Hzam El Ghoul", "Tarik Essaâda", autant d'œuvres qui ont contribué à enrichir le répertoire théâtral national.

AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 40 POÈTES

Ouverture des journées maghrébines de poésie populaire de Skikda

La première édition des journées maghrébines de poésie populaire de Skikda s'est ouverte mardi au palais de la culture Malek Chebel avec la participation de plus de 40 poètes de plusieurs wilayas du pays et de la Tunisie. Fatima Hamidi, sous-directrice à la direction du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, a présidé en compagnie du wali, Saïd Akhrouf, l'ouverture de cette manifestation organisée par le palais de la culture sous le slogan "au sein de la poésie populaire, se rencontrent le patrimoine et la créativité maghrébine". Dans son allocution à l'occasion, Mme Hamidi a souligné que cette manifestation de trois jours vient "confirmer l'engagement du secteur de la culture et des arts à préserver notre mémoire orale et promouvoir le patrimoine littéraire et poétique en tant que pan de l'identité nationale", considérant que la poésie populaire représente "un registre vivant de l'histoire de nos peuples et de pareilles journées constituent une opportunité pour les poètes de transmettre ce legs aux générations montantes". La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation d'un spectacle théâtral poétique écrit par le poète Salah Rabah de la wilaya de Djelfa avec la participation de 10 poètes autour du thème des "sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale". La première journée de la rencontre a donné lieu à plusieurs récitals poétiques de poètes d'Algérie et de Tunisie et une tente a été dressée pour mettre en exergue les traditions des différentes régions du pays avec un stand pour exposer les recueils poétiques des participants. La manifestation verra demain mercredi le lancement du concours des meilleurs poètes populaires sur le thème "chanter l'Algérie".

**Recette
du jour****Sfriya**

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- Pour les croquettes :
 - 1 à 1 et 1/2 baguette pain rassi
 - 2 oeufs
 - 1 verre de lait tiède
 - 1 c. à café de levure chimique
 - 1/2 oignon
 - 100 gr de fromage râpé
 - 1/2 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre noir
 - 1 pincée de cannelle
- Pour la sauce :
 - 4 cuisses de poulet
 - 1 c. à soupe de smen beurre clarifié ou 3 cuillères à soupe d'huile
 - 1 oignon
 - 1 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre

1 bâtonnet de cannelle évitez la cannelle en poudre qui noircit la sauce
1 poignée de pois chiches trempés la veille ou en bocal
1 litre d'eau ajouter au besoin
1/2 litre de plus
INSTRUCTIONS

Coupez le pain rassi en petits morceaux et versez dessus le lait.
Laissez le pain absorber et malaxez avec vos doigts pour qu'il n'y ait pas de morceaux. Ajoutez les épices, l'oignon, le fromage, la levure et l'oeuf (si la pâte ne se ramasse pas ajouter le second jaune d'oeuf, donc on n'ajoute pas tout à la fois). Mélangez bien avec vos doigts, laissez reposer une

demie heure au réfrigérateur pour avoir de belles boules qui se tiennent par la suite. Pendant ce temps, préparez votre sauce. Lavez les morceaux de poulet. Faites revenir l'oignon, et les morceaux de poulet dans le smen, sur feu doux, jusqu'à ce qu'il ait une belle couleur, ce qui donnera du goût et un peu d'onctuosité à la sauce. Une fois que l'oignon a bien fondu, ajoutez les pois chiches trempés la veille, la cannelle, le sel et le poivre noir ainsi que l'eau puis laissez mijoter à couvert jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que la sauce soit réduite. Si vous utilisez les pois chiches précuits ou en boîte ajoutez les 10 minutes avant la fin.

Sortez votre préparation du réfrigérateur et commencez à former des boulettes de taille moyenne, plus grosses que des boulettes de viande hachée par exemple. Si votre mélange colle sur les doigts, mouillez légèrement la paume de vos mains et formez vos boulettes ou petites galettes. Faites les frire dans un bain d'huile bien chaud pour leur donner une belle couleur dorée. Réservez. Au moment de servir, présentez vos boulettes tout autour de votre plat, placez au centre les morceaux de poulet avec les pois chiches et arrosez de quelques louches de sauce. Parsemez de persil et dégustez.

Gâteau du Jour**Gâteau
d'anniversaire****INGRÉDIENTS**

- 230 g de lait
- 500 g de crème liquide
- 4 jaunes d'oeufs, 3 oeufs
- 160 g de chocolat noir
- 250 g de chocolat au lait
- 400 g de mascarpone
- 130 g de farine
- 20 g de cacao en poudre sans sucre
- 5 g de levure chimique, sel
- 130 g de sucre, 45 g d'huile

Étapes

1-Commencer la pâtisserie au moins un jour avant la fête avec le crémeux chocolat. faire chauffer doucement 160 g de lait et 160 g de crème jusqu'à l'apparition de bulles, dans un saladier à part, mélanger les 4 jaunes avec 20g de sucre jusqu'à ce que la mélange blanchisse, verser la moitié du mélange lait-crème dans le saladier et fouetter jusqu'à ce que la préparation soit homogène, verser l'ensemble du saladier dans la casserole et cuire doucement en mélangeant à la spatule jusqu'à ce que la préparation soit très légèrement épaissie, verser la crème chaude sur le chocolat noir coupé en morceaux et mélanger jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et incorporé à la crème, mettre du film alimentaire dans le fond des cercles à pâtisserie pour empêcher la crème de s'enfuir, mettre les cercles filmés sur une plaque (plus facile pour la mise au congélateur sans pépin), puis répartir la crème dans les cercles, laisser reposer au congélateur pendant une nuit au moins.

Étape 2/5

2-Continuer avec la ganache montée au chocolat au lait car elle mérite elle aussi une bonne nuit de repos avant d'être dégustée, faire chauffer 340 g de crème



liquide jusqu'à ébullition, verser 1/3 de la crème sur le chocolat au lait et mélanger, verser la moitié de la crème et mélanger encore, puis verser la crème restante et mélanger jusqu'à ce que la ganache soit parfaitement lisse, déposer du film alimentaire sur la préparation, en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas d'air entre la ganache et le film, pour éviter une croûte, laisser reposer au frigo toute une nuit.

3-Pour le biscuit, il est possible de le préparer la veille et de le conserver dans une boîte hermétique ou de le faire le jour, dans tous les cas préchauffer le four à 150°C. Tamisez les poudres : la farine, la levure et le cacao en poudre. Ajoutez-y ensuite 80 g de sucre et le sel. Séparez le blanc des jaunes de vos 3 oeufs. Montez les blancs en neige en ajoutant progressivement les 30 g de sucre. Attention vos blancs doivent être encore un peu mousses, s'ils sont trop fermes vous risquez de les casser en les mélangeant. Mélangez les jaunes avec l'huile et le lait. Ajoutez cette préparation liquide à la préparation sèche (farine, etc) et mélangez à l'aide d'une maryse. Ajoutez ensuite les blancs montés et mélangez-les délicatement sans les écraser, toujours avec une maryse. Arrêtez dès que le mélange est bien homogène. Versez la pâte dans votre cercle ou votre moule de 18 cm et enfournez pour 1 heure à 150°C. Ne grattez surtout pas votre cercle, c'est très important ! Votre chiffon cake doit accrocher sur les bords de votre moule pour ne pas retomber après la cuisson. Pour ne pas déborder, votre cercle doit faire minimum 6 cm de hauteur. Laissez le chiffon cake



refroidir, avant de le démouler en passant un petit couteau ou une spatule le long du cercle.

4- fouetter à pleine vitesse la ganache au chocolat au lait (celle qui est dans le frigo) jusqu'à ce qu'elle s'éclaircisse, ajouter le mascarpone et continuer de fouetter activement jusqu'à ce que le mélange soit homogène et qu'il se tienne

5- montage : couper le biscuit cacao en 3 couches, déposer un premier étage de biscuits sur le plat de présentation, garnir d'un peu de ganache montée, ajouter un disque de crème au chocolat noir congelé, et ajouter encore un peu de crème, une fois que l'étage est complet et bien lisse, ajouter un nouveau disque de biscuit et ainsi de suite, pour la dernière couche de biscuit, mettre le côté le plus joli vers le haut, car cette partie sera visible, ajouter la ganache restante sur les côtés pour faire de beaux joints entre les couches du gâteau, décorer selon vos envies, sans oublier les bougies !

Conseil du jour**Techniques pour contrer
l'acné**

- 1) Ne pas écailler ses boutons
- 2) Utiliser les bons produits
- 3) Éviter l'exposition au soleil
- 4) Ne pas stresser, rester cool
- 5) Hydrater sa peau
- 6) Se faire un masque en argile

**Le
savez-
vous ?**

Manger seulement 1 à 2 concombres par jour aide à perdre du poids plus rapidement, à rendre la peau douce, à la raffermir, à lui donner un joli aspect naturel, à combattre les signes de vieillissement, à réduire la chute des cheveux.

Bon à savoir !

COMMENT ADOUCIR UN PLAT TROP ÉPICÉ ?
Vous avez eu la main un peu lourde sur les épices ? Épluchez une pomme de terre, coupez-la en deux et ajoutez-la dans votre sauce ou plat mijoté : elle va absorber le surplus d'épices. Pensez à la retirer avant la dégustation...

Astuce du jour:

COMMENT ÉVITER QUE LES POMMES DE TERRE NE GERMENT ? conservez les dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière. Puis l'astuce de grand-mère pour retarder la germination et faire en sorte que vos pommes de terre restent fermes : placez une pomme à l'intérieur du sac à patates.

**CITATION
DU JOUR**

« La beauté commence au moment où vous décidez d'être vous-même. »

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél./Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. Tél./Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 22 OCTOBRE 2026 - PRIX : JIACOMO - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Cyrus de Cayola, une autre victoire en vue

Ce jour comme le veut la tradition hebdomadaire l'hippodrome de Zemmouri accueillera une réunion de trot attelé particulièrement attendue par les amoureux de cette discipline. Douze trotteurs de 3 ans et plus seront au départ d'une épreuve disputée sur une distance classique de 2500 mètres, avec une configuration à 3 échelons, la répartition des concurrents dépend des gains cumulés depuis le 1er avril 2026, conformément à la condition de la course du jour, qui reste ouverte avec un recul de 25 mètres par tranche de 220 000 DA, cumulés en gains et places sur la période de référence, où les meilleurs sur le papier devront composer avec un désavantage au départ mais aussi mettre en valeur leur supériorité théorique. Au 1er échelon placé aux 2500 mètres figureront 3 trotteurs dont deux classiques, Eclair de l'Elle et Vipsos de Guez, tous les deux des spécialistes des parcours d'endurance, au 2ème échelon un groupe de 9 trotteurs rompus à ce genre d'épreuve, citons notre premier favori Cyrus de Cayola qui reste sur une belle victoire lors de sa dernière tentative, Humphrey, Jasmine du Glanon et Deline Galbe qui restent sur d'excellents résultats sans oublier le retour de Codex Bourbon qui reste sur un sans faute et d'autres qui possèdent les moyens de s'illustrer, c'est notamment le cas des deux femelles Deline Galbe, Fancy Free et le hongre de 13 ans Destin de l'Aube et en dernier lieu sur la distance de 2550 mètres une autre accrocheuse et robuste c'est une jument qui est très bien chuchotée par son entourage, et particulièrement son entraîneur driver N. Tarzout, donc nous sommes confrontés à un pari (PMU) de ce prix Giacomo support aux deux paris quarté et quinté qui va nous obliger de multiplier les martingales et de jouer large car c'est une course qui regroupe des coursiers spécialistes des parcours d'endurance comme celui du jour.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BISCOTTE DE CARSI. Totalisant autant d'échecs et plusieurs fois retirée, cette jument n'arrive plus à retrouver ses marques, la barrer en théorie.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
F. BENDJEKIDEL	1	BISCOTTE DE CARSI	H. AGUENOU	2500	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	2	ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2500	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	3	VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2500	MS. CHAABANE
Y. MEZIANI	4	DELINÉ GALBE	Y. MEZIANI	2525	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	5	DESTIN DE L'AUBE (0)	SA. FOUZER	2525	ABM. BOUBAKRI
R. CHIKHOUNE	6	CODEX BOURBON	ABM. BOUBAKRI	2525	ABM. BOUBAKRI
F. BENDJEKIDEL	7	HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2525	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	8	JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2525	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	9	FANCY FREE	A. BENAYAD	2525	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	10	CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2525	N. TIAR
A. TIAR	11	AYANNA D'OGER (0)	C. SAFSAF	2525	N. TIAR
A. AZZOUZ	12	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2550	N. TARZOUT

2. ECLAIR DE L'ELLE. Excellent en dernier lieu ce trotteur combatif et accrocheur à souhait mettra à profit son départ du 1er poteau pour venir disputer les premières places.

3. VIPSOS DE GUEZ. Il a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera la passe sur ses chances car il est positionné au 1er poteau, un trotteur qui trotte juste.

4. DELINE GALBE. Capable de meilleur comme du pire, cette trotteuse bai de 13 ans, misera sur un éventuel faux pas des trotteurs les plus en vue de l'épreuve.

5. DESTIN DE L'AUBE. On retiendra sa victoire sur 2300 mètres le 17/08/ qu'il n'a pas répétée par la suite à envisager en cas de défaillance des favoris.

6. CODEX BOURBON. Il n'a pas couru depuis le mois d'avril dernier alors qu'il restait sur une belle victoire sur le même parcours du jour, il peut venir décrocher une place d'entrée.

7. HUMPHREY. Idéalement placé de par les conditions de la course du jour, cet

hongre de 9 ans, très en verve ces derniers temps jouera les premiers rôles de ce pari.

8. JASMINE DU GLANON. Elle semble tenir la forme cette protégée de la grande écurie M. Bendjekidel, comme le montrent ses derniers essais, ce qui lui vaudra de nombreux preneurs à l'heure des choix.

9. FANCY FREE. Sa dernière sortie s'est soldée par une 6e place sur 2400 mètres ménagée depuis, elle fera partie de la longue liste des possibilités susceptibles de venir clôturer la bonne combinaison.

10. CYRUS DE CAYOLA. Il est la première star de cette valse hippique.

11. AYANNA D'OGER. Au-dessous du lot.

12. DRAGA D'ALOUATTE. Rien que pour son appartenance à l'efficace écurie A. Azzouz et entre les mains de son entraîneur driver N. Tarzout, cette femelle possède à son actif de bons résultats qui peuvent lui permettre de tirer son épingle du jeu.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

10. CYRUS DE CAYOLA - 2. ECLAIR DE L'ELLE - 8 JASMINE DU GLANON - 7. HUMPHREY - 3. VIPSOS DE GUEZ

LES CHANCES

6. CODEX BOURBON - 12. DRAGA D'ALOUATTE

Le monde vers un réchauffement de 2,6°C, mais il est encore temps d'agir

Les engagements mondiaux pour limiter le réchauffement climatique restent largement insuffisants et placent le monde sur une trajectoire de réchauffement de 2,6°C au cours du siècle, avertit l'ONU mercredi, rappelant la nécessité d'efforts drastiques et immédiats. Le monde est "dangereusement loin du compte" et "ne peut plus éviter de dépasser la limite de 1,5°C", objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, a déclaré Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, lors du lancement du rapport annuel du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur l'écart entre les émissions et les objectifs climatiques. Selon le rapport, même si les nations honorent leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre,

les températures mondiales seraient supérieures de 2,6°C aux niveaux préindustriels à la fin du siècle. Des projections plus sombres que celles de l'an dernier - réchauffement de 2,3°C à 2,5°C - notamment en raison du retrait des États-Unis, deuxième plus grand pollueur mondial, de l'accord de Paris et de la révision des estimations d'émissions historiques. Sur la seule base des politiques actuelles, sans tenir compte des engagements à faire mieux, le réchauffement mondial pourrait même atteindre 2,8°C d'ici 2100, le double de son niveau actuel, alors que le monde subit déjà nombre de phénomènes climatiques extrêmes (inondations meurtrières, vagues de chaleur brutales, incendies incontrôlables) comme ceux qui ont frappé l'Europe cet été.

Canada: fin de l'épidémie de rougeole après deux ans de propagation

L'Agence de la Santé publique au Canada a annoncé mardi la fin de l'épidémie de rougeole qui a duré deux ans et contaminé plus de 6.400 personnes dans dix provinces, ont rapporté des médias locaux. Selon Radio Canada International, l'épidémie a débuté dans la province du Nouveau-Brunswick en octobre 2024. Environ un an plus tard, la transmission continue de cette maladie hautement contagieuse pendant plus de douze mois avait entraîné la perte, par le Canada, de son statut de pays exempt de rougeole. Dans un communiqué, le docteur Joss Reimer, administratrice en chef de la Santé publique du Canada, a indiqué que, si la déclaration de la fin de l'épidémie constitue une évolution encourageante, elle ne

signifie pas pour autant que la rougeole a complètement disparu. Des spécialistes des maladies infectieuses ont attribué la réapparition de la rougeole à la baisse des taux de vaccination. Reimer a ajouté que la rougeole continue de circuler à l'échelle mondiale et que d'autres cas liés aux voyages devraient également être enregistrés au Canada, selon la même source.

L'OMS pointe les inégalités face aux maladies non transmissibles

Les maladies non transmissibles (MNT) - cancers, maladies cardiovasculaires, affections respiratoires chroniques et diabète - représentent les trois quarts des décès dans le monde mais frappent les populations de manière inégale, révèle une étude de l'OMS. Dans un rapport inédit, l'Organisation mondiale de la santé mesure à l'échelle mondiale les inégalités face à ces maladies et à leurs facteurs de risque, tels que le tabagisme, l'alcoolisme, l'obésité, la mauvaise alimentation, la sédentarité ou la pollution de l'air. S'appuyant sur des données nationales collectées entre 2013 et 2022, ce rapport examine l'impact de huit dimensions socio-économiques sur l'exposition aux MNT : l'âge, le genre, le revenu, l'éducation, le lieu de résidence, le handicap, l'emploi et le statut migratoire. "Nous savons que les inégalités sont ancrées dans tous les aspects de la santé, mais il s'agit du premier effort visant à les mesurer systématiquement à l'échelle mondiale pour les MNT", a déclaré, dans un communiqué, le Dr Ahmad Reza Hosseinpour, responsable de l'équipe de suivi des inégalités en santé à l'OMS. Le rapport confirme d'abord que le statut socio-économique influence la trajectoire de santé à chaque étape, de l'exposition initiale aux facteurs de risque jusqu'au diagnostic, au traitement et à la gestion de la maladie. Le rapport pointe aussi la marginalisation sociale, le handicap ou le statut de migrant parmi les facteurs d'exposition notables. Face à ces inégalités, l'organisation onusienne exhorte les gouvernements à renforcer les taxes de santé sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, particulièrement efficaces sur les bas revenus. Les pays sont aussi appelés à concevoir des programmes sur mesure (assurances, subventions) pour les communautés mal desservies et d'intégrer des indicateurs d'équité dans leurs systèmes de santé nationaux.

Sûreté d'Alger: arrestation de deux propriétaires d'une agence de voyages pour escroquerie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire deux individus pour avoir escroqué plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, indique mardi un communiqué des mêmes services. "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 3e circonscription de la Police judiciaire d'El-Biar, ont arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'escroquerie et de fraude au préjudice de plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, après leur avoir promis l'obtention de visas de courtoisie pour le Hadj et la Omra", précise le communiqué. Les faits remontent à la réception par le service compétent de plusieurs plaintes faisant état d'es-



croquerie et de fraude de la part des deux propriétaires d'une agence de voyages, qui "promettaient aux citoyens de leur octroyer des visas de courtoisie en échange de sommes d'argent considérables", ajoute le communiqué. Les enquêteurs ont alors engagé des investigations sur le terrain et en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont identifié les deux suspects et localisé leur lieu de présence, avant de procé-

der à leur arrestation et de les conduire au service concerné pour la poursuite de l'enquête. L'opération a permis de recenser un montant total de 11,365 milliards de centimes versé par les citoyens au profit des deux mis en cause et 64 personnes ayant été leurs victimes. Par la suite, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conclut le communiqué.

7 décès et 220 blessés sur les routes en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 220 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, où (2) personnes sont décédées suite à une collision entre deux motocyclettes, sur la RN N 49, commune de Sidi Khouiled, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de (2) incendies urbains, à travers les wilayas d'Alger et d'El-Tarf. Ce dernier a causé des différentes brûlures à une personne, selon le bilan. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de (6) incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

La NASA progresse dans la mise au point de ses astromobiles lunaires pour son projet de base sur la Lune

La NASA a fait mardi le point sur la mise au point de ses astromobiles lunaires, habitées et robotisées, destinées à soutenir son projet de base sur la Lune (programme Moon Base), soulignant les efforts visant à mettre au point les capacités de mobilité en surface nécessaires aux futures explorations et à la présence humaine durable sur la Lune. Le véhicule dénommé "Volatiles Investigating Polar Exploration Rover" (VIPER) de la NASA devrait se lancer en 2027 dans une mission vers la région du pôle Sud de la Lune afin d'explorer des cratères en ombre permanente, à la recherche d'eau et d'autres ressources potentiellement précieuses susceptibles de soutenir une exploration lunaire durable. L'astromobile sera déposée à la surface lunaire par l'alunisseur "Blue Moon Mark 1" de Blue Origin et devrait parcourir plus de 30 kilomètres, tout en collectant des don-



nées sur les températures locales, les conditions d'éclairage et le relief. La NASA a indiqué que ces données pourraient aider les scientifiques à mieux comprendre l'origine et la répartition de l'eau sur la Lune et à évaluer comment les res-

sources lunaires pourraient être utilisées pour soutenir les futures explorations. Par ailleurs, la NASA a attribué des contrats à Astrolab et Lunar Outpost pour la construction de la première phase des astromobiles de la base lunaire capables de transporter un équipage, appelés "véhicules de terrain lunaire" (LTV), qui sont destinés à atteindre la Lune avant les missions Artemis habitées. Blue Origin a été chargée de livrer ces véhicules dans la région du pôle Sud lunaire d'ici à 2028, dans le cadre de l'initiative "Commercial Lunar Payload Services", ou CLPS (en français : Services de charges utiles lunaires) de la NASA.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les Graines Bouillies (4)



à suivre...



Dans la journée : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 7 km/h
Humidité : 83 %

Dohr : 12h33
Assar : 15h37
Maghreb : 18h06
Îcha : 19h24

Vendredi 12
djoumad el-oual
Sobh : 05h36
Chourouk : 07h03

PROCÈS DE RIMA HASSAN

La défense dénonce une tentative d'intimidation politique

Poursuivie en France pour « apologie du terrorisme » à la suite d'une publication sur la résistance palestinienne, l'eurodéputée LFI a exercé son droit au silence lors de son procès, les 19 et 20 octobre à Paris. L'audience a été marquée par de vives tensions entre la défense et les parties civiles, sur fond de débat autour de la liberté d'expression et du soutien à la cause palestinienne.



Vêtue d'un pull rouge et d'un keffieh, l'eurodéputée française Rima Hassan a dénoncé, le 19 octobre devant le tribunal correctionnel de Paris, une « tentative d'intimidation et de mise sous silence d'une élue de l'opposition ». Poursuivie pour « apologie du terrorisme », elle a choisi d'exercer son droit au silence après une brève déclaration, se présentant comme « l'élue la plus poursuivie de l'histoire de la Ve République en raison de ses opinions politiques ». Au cœur de la procédure figure un message publié en mars dernier sur les réseaux sociaux, puis supprimé, dans lequel l'élue citait Kozo Okamoto, l'un des auteurs de l'attaque menée en 1972 contre l'aéroport de Lod, près de Tel-Aviv. Le texte incriminé évoquait l'engagement en faveur de la cause palestinienne et affirmait que, face à l'oppression, « la résistance ne sera pas seulement un droit, mais un devoir ». Cette publication a conduit à l'ouverture de poursuites pour « apologie du terrorisme », dans le cadre d'une procédure engagée après un signalement du ministre français de l'Intérieur. La défense conteste le caractère et le fondement de ces poursuites, dénonçant une instrumentalisation politique de la justice et une atteinte à la liberté d'expression.

UNE AUDIENCE SOUS TENSION

Les débats ont rapidement dégénéré en affrontement entre les avocats de la défense et ceux des parties civiles. L'avocat de Rima Hassan, Me Vincent Brengarth, a quitté la salle après les propos de Me Galina Elbaz, représentant notamment la Licra, qui a évoqué des « tropes antisé-

mites » dans le cadre de sa plaidoirie. Plus tôt, un autre avocat des parties civiles avait reproché à la défense d'avoir suggéré une « double allégeance ». « On m'insulte ! On me menace ! », s'est insurgé Me Brengarth, affirmant avoir été traité de « salopard ». Plusieurs suspensions d'audience ont été nécessaires pour permettre la reprise des débats dans un climat moins tendu. La défense a également soulevé des exceptions de nullité portant notamment sur les conditions de la garde à vue et contesté le nombre de parties civiles impliquées dans la procédure. Elle estime que les poursuites dépassent le cadre strictement judiciaire pour s'inscrire dans une confrontation politique autour de la question palestinienne. En marge du procès, un individu aurait par ailleurs proféré des menaces à l'encontre de l'eurodéputée, ajoutant aux tensions entourant cette affaire.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE AU CŒUR DES DÉBATS

Les débats ont également porté sur la qualification de l'attaque de 1972 citée dans la publication. L'ancien journaliste Alain Gresh, entendu comme témoin, a contesté la qualification de « terrorisme » appliquée à cet événement, contribuant à élargir les discussions aux enjeux historiques et politiques entourant la lutte palestinienne. Au-delà du cas de Rima Hassan, cette affaire intervient dans un contexte de mobilisations internationales en faveur du peuple palestinien et de dénonciation de l'occupation sioniste.

M. Seghilani

CONCOURS INTER-LYCÉES 2026-2027

La première phase éliminatoire lancée

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement, le 3 novembre prochain, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition du concours national inter-lycées, au titre de l'année scolaire 2026-2027. Dans un communiqué, le ministère a précisé que « cette première phase se déroulera selon un calendrier unifié et à une heure fixée simultanément à travers l'ensemble des directions de l'éducation ». Cette compétition s'inscrit dans le cadre des « activités éducatives visant à encourager les élèves à l'acquisition des connaissances, à développer leurs capacités intellectuelles et à renforcer l'esprit de travail collectif et de compétition constructive entre les établissements scolaires ». La compétition est ouverte aux établissements publics d'enseignement secondaire, aux établissements privés d'éducation et d'enseignement, ainsi qu'aux lycées de mathématiques et aux écoles des cadets de la Nation relevant de chaque wilaya, a indiqué la même source. Organisée selon un système éliminatoire, la compétition se déroulera en plusieurs étapes, à savoir des phases éliminatoires au niveau de la wilaya et de la région, avant d'aboutir à la phase nationale, conformément aux dispositions réglementaires et au calendrier arrêtés. Le ministère de l'Éducation nationale a souligné, à ce titre, que ses directions de l'éducation et les établissements concernés veilleront à réunir les conditions organisationnelles nécessaires au bon déroulement des différentes phases du concours, de manière à garantir l'égalité des chances entre les équipes participantes et à contribuer à la réalisation de ses objectifs éducatifs et cognitifs.

L. Zeggane

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE La banane d'Algérie arrive !

D'abord, pour comprendre de quoi on parle, il faut savoir que l'importation de bananes coûte à notre Trésor public, chaque année, 300 millions de dollars. Le nombre exact d'importateurs de ce produit n'est pas connu. Toutefois, selon certaines sources, ils sont quelques dizaines à figurer au registre du commerce. Les plus importants d'entre eux en termes de volumes et de valeurs importés, se comptent sur les doigts d'une seule main. Il faut également souligner que l'importation de la banane en Algérie a explosé avec le PAP (programme anti-pénurie) initié par le défunt président Chadli Bendjedid au début des années 80. C'est-à-dire avant l'ouverture économique 10 années après. C'était l'époque des Souk-El-Fellah.

Plus que ravi par le retour de ce fruit qui avait disparu depuis longtemps des étals, le consommateur algérien ne se privait plus. Il achetait par carton entier de 25 kg. La joie fut de courte durée puisque la crise de 1986, avec la chute du prix du baril, a imposé des coupes drastiques sur nos dépenses, ce qui a entraîné l'arrêt de plusieurs de nos importations dont la banane. C'est à ce moment-là qu'un courageux ingénieur agronome, Mustapha Mazouzi, avança avec son projet de cultiver la banane en Algérie. Face au scepticisme ambiant et aux pressions du lobby de la banane, Mazouzi a été contraint de « ranger » son ambition... jusqu'en 2020 où il est réapparu de nouveau avec son projet. Encouragé, qu'il était par le programme du président Tebboune qui soutenait les initiatives sauf que devant les contraintes de culture de la banane, notamment les besoins en eau, il a fallu, au préalable, entreprendre de sérieuses études avant la prise de décision. Ce qui a nécessité du temps. Finalement, c'est au début de cette année, que l'État a décidé de consacrer 4700 ha aux agriculteurs désireux de se lancer dans la culture de ce fruit. Deux ministères coordonnaient les projets : celui de l'Agriculture et celui de l'Enseignement supérieur.

Des zones ont été identifiées (Skikda, Jijel, Tipasa, Béjaïa, Mouzaïa, Blida...), le goutte à goutte à été adopté et les serres à chapelles (hautes de 6 mètres et plus) validées. Nos universitaires ont fait un travail remarquable dans ce domaine. Au cours de l'année universitaire 2021-2022, pour leur mémoire de fin d'études du diplôme de Master II, deux étudiantes de l'Université « 20 août 1955 » de Skikda, Bouhafer Tefaha et Boukadoum Nesrine ont brillamment réussi en présentant leur thème : « L'intensification de la culture du bananier en Algérie : Opportunités et contraintes ».

Un travail à verser dans la réalisation de ce grand projet agro économique du pays. Il ne faut surtout pas croire que si la décision de cultiver la banane a tardé, cela serait dû à une quelconque impossibilité liée au climat, au sol ou à la région. Plusieurs facteurs de toutes autres natures ont contribué au retard pris. Absence de validation scientifique, crise financière, pression des lobbys, absence de décision politique jusqu'en 2020, etc. Bien au contraire et non seulement la culture de la banane a sa place dans notre pays mais de plus elle est plus succulente du fait qu'elle mûrit sur plant et non pas après avoir été cueillie verte pour le transport depuis l'Équateur. Ce qui, à l'époque, justifiait l'existence de mûrisseries de bananes. Concernant le retour sur investissement, les agriculteurs lancés dans cette culture affirment qu'ils sont « gagnants à 250 DA le kilo ». Le meilleur goût à un prix imbattable. Y compris en ménageant la bonne santé financière des caisses de l'État. Actuellement avec 4700 ha mobilisés, une production de 10 millions de plants/an et avec les premières exploitations qui ont un rendement entre 600 et 800 quintaux à l'hectare, l'autosuffisance de la banane en Algérie est une réalité. Les besoins, du marché national, se situent autour de 300.000 tonnes/an. Si on augmente les surfaces cultivables on pourra même aller à l'exportation. Il n'y a rien d'extraordinaire dans ces prévisions. Lorsque la volonté politique existe et que les efforts des enfants du pays aussi, plus rien n'est impossible. L'Algérie avance à grands pas en cumulant réussites sur réussites. Tant pis pour les haineux et les revanchards !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

TÉHÉRAN MAINTIENT SA PROPOSITION
« LA VOIE VERS LA RÉOUVERTURE DU DÉTROIT D'ORMUZ
EST CLAIRE »

